



par Bertrand DELANOË,
Maire de Paris,
et l'équipe municipale

“ COMPTE
RENDU
PUBLIC
de MANDAT ”

2008

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

À l'occasion des élections municipales des 9 et 16 mars, **vous avez renouvelé votre confiance à l'équipe** que j'ai l'honneur de conduire. Je tiens à vous dire toute ma gratitude : cette confiance est pour nous la plus haute des exigences, et nous n'avons pas d'autre ambition que d'en être dignes.

C'est donc une nouvelle étape qui commence : nous allons l'aborder, ensemble, avec rigueur et détermination. En sept ans, malgré les manques et les insuffisances, Paris s'est mis en mouvement.

Ce mouvement va s'amplifier. Notre ville s'engage, pour les mêmes objectifs de solidarité et d'innovation, avec une autre dynamique. Un exécutif renouvelé, rajeuni, met toute son énergie au service de notre capitale : à ma première adjointe, Anne Hidalgo, comme à toutes celles et à tous ceux qui m'entourent pour faire progresser notre cité, et d'abord aux 48 000 fonctionnaires de la Ville et du Département de Paris, je tiens à exprimer ici ma reconnaissance et ma fierté.

Vous avez choisi un projet. Il est lucide, ambitieux et réaliste. Nous sommes là pour le mettre en œuvre. Le Conseil de Paris a consacré les premières séances de ce nouveau mandat aux priorités que nous avons définies ensemble : le logement (nous atteindrons dès 2014, avec six ans d'avance, le seuil des 20 % de logements sociaux), l'innovation (à laquelle nous consacrerons 1 milliard d'euros, pour que Paris tienne son rang dans la compétition mondiale des métropoles), l'urbanisme (nous avons décidé, dans le plus grand respect pour son patrimoine unique, de faire évoluer le visage de notre ville, car seul ce qui est en mouvement est vivant). Entre septembre 2008 et janvier 2009, je me rendrai, avec l'équipe municipale, dans chacun de nos vingt arrondissements, pour échanger avec vous, entendre l'expression de vos attentes, de vos satisfactions, de vos regrets, de vos espoirs, de vos colères. **La démocratie, c'est le dialogue** : je vous invite à venir, et à prendre la parole, dans ces rendez-vous ouverts, libres et francs.

Ce document est un instrument de notre dialogue. Il marque un point d'étape. Il revient sur ce que nous avons accompli ensemble depuis 2001, sur les engagements que nous avons pris pour les six années à venir, et sur les jalons déjà posés depuis le mois de mars 2008.

Ce qui nous anime, c'est la passion de Paris. Ville pour tous les âges, toutes les énergies, toutes les ambitions, ville où la jeunesse part à l'assaut de la vie et de ses promesses, tel est ce Paris que nous voulons servir, fidèle au rêve que cette cité millénaire inspire aux amoureux de la liberté.

J'espère vous voir nombreux dans nos comptes rendus de mandat.

Cordialement à vous.



Bertrand DELANOË

QUATRE DEFIS POUR UNE NOUVELLE ÉTAPE

- 4** **Se loger à Paris :**
un droit pour tous
- 6** **Urbanisme, architecture :**
une ambition pour Paris
- 8** **Paris, capitale de l'innovation**
- 10** **La responsabilité environnementale :**
construire la ville durable
- 12** **La bataille de l'emploi**
- 14** **L'économie sociale et solidaire :**
un nouveau levier d'actions
- 14** **La solidarité avec les plus démunis :**
une condition du vivre ensemble
- 16** **Le Grand Projet de Renouveau Urbain :**
des quartiers en pleine renaissance
- 18** **Renforcer** la solidarité entre les générations
- 20** **Lutter** contre toutes les formes de discriminations
- 21** **Pour une ville accessible**
aux personnes handicapées

LES PARISIENS, ACTEURS DE LEUR VILLE

- 23** **Naître et grandir à Paris,**
l'égalité des chances au cœur de notre action
- 25** **Jeune à Paris :**
encourager les aspirations de tous
et le talent de chacun
- 26** **Dynamiser notre démocratie :**
la clé du vivre ensemble
- 28** **Des services municipaux**
adaptés aux temps de la ville

- 30** **Paris, ville de culture**
et de création
- 32** **Le sport, une identité partagée**
- 34** **L'environnement parisien :**
bâtir ensemble le cadre de vie
de demain
- 38** **Assurer** la protection de tous
- 40** **Promouvoir la santé**
pour tous les Parisiens

CONJUGUER PARIS AU FUTUR

- 42** **Une nouvelle échelle :**
Paris métropole
- 44** **La nouvelle donne des déplacements :**
le libre choix au cœur
de notre démarche
- 46** **Développer la diversité**
et le dynamisme
des commerces à Paris
- 48** **Une bonne gestion aujourd'hui**
pour mieux garantir notre avenir
- 48** **Paris, première destination**
touristique mondiale
- 50** **Paris** sur la scène mondiale
- 56** **Tribunes** des groupes du Conseil de Paris
- 59** **Dates** des comptes-rendus
publics de mandat

Pour tout renseignement : **39 75**
(Coût d'un appel local à partir d'un poste fixe
sauf tarif propre à votre opérateur)
ou **PARIS.fr**

Conception : l'Agence Sans Nom - Impression :
Fabrègue sa - Caractère - Crédits photo : Henri
GARAT, Marc VERHILLE, Anne THOME, Sophie
ROBICHON, Arnaud TERRIER, Marion JARDIN,
Claire PIGNOL, Fanny Le Dréau, Jean-Baptiste
GURLIAT - Septembre 2008

SE LOGER A PARIS : un droit pour tous

Le logement, dans toutes ses composantes, constituera, pour les six ans à venir, la priorité des priorités. Car pour bien vivre dans sa ville, il faut pouvoir y rester. Et pour que Paris se développe, gagne en vigueur et en harmonie, il faut qu'elle puisse accueillir de nouveaux ménages, de toutes catégories sociales. Un comité de vigilance, présidé par Patrick Dutreigne, délégué général de la Fondation Abbé Pierre, veille, en toute indépendance, depuis avril 2008, au respect des engagements de la municipalité et à l'efficacité de son action.

Le logement social

En février 2008, la Fondation Abbé Pierre citait Paris en exemple pour ses résultats en matière de création de logements sociaux. En juillet 2008, le bilan dressé par l'Etat de l'application de la loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU, janvier 2000) (objectif de 20 % de logements sociaux en 2020) a fait apparaître que Paris avait réalisé 146 % de l'objectif fixé par la loi pour les années 2005 à 2007. Avec le nombre record de 6 165 en 2007, ce sont en effet 30 016 logements locatifs sociaux qui ont été financés de

**Des actes concrets :
30 016
logements sociaux
financés de 2001 à 2007**

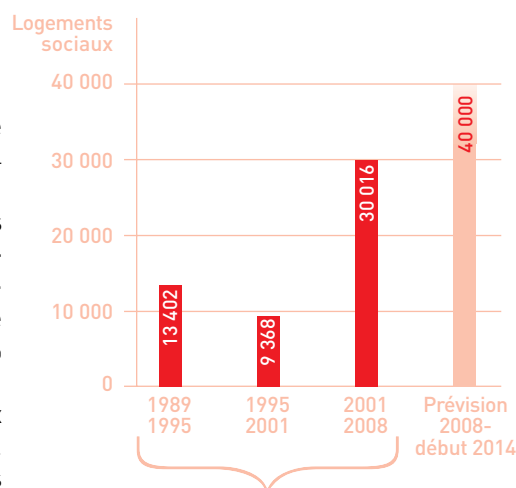
2001 à 2007. Cette offre nouvelle comprend également le nombre record de 3 732 logements pour étudiants et 1 514 logements pour jeunes salariés et apprentis. **Notre ambition est désormais de financer 40 000 logements supplémentaires, dont 1/3 en construction neuve, d'ici 2014** pour atteindre avec six ans d'avance le taux de 20 % prescrit par la loi.

Un tiers de ces logements sociaux bénéficiera aux classes moyennes. Chaque programme de logements sociaux familiaux comprendra au moins 35 % de grands logements afin de permettre aux familles avec enfants de rester à Paris.

En outre, la programmation fera une place importante aux jeunes avec 4 000 logements étudiants et 3 000 logements en foyer de jeunes travailleurs.

L'hébergement d'urgence

Paris concentre déjà sur son territoire les deux tiers des places d'hébergement d'urgence de l'Ile-de-France. Entre 2001 et 2007, la réhabilitation de 1 393 places existantes a été financée, ainsi que la création de 905 places nouvelles. 2 000 places seront créées de 2008 à 2014 en faisant désormais porter l'effort de façon prioritaire sur les maisons relais, qui permettent d'accueillir et de soutenir pendant le temps nécessaire des personnes fragiles qui ne sont pas en situation d'accéder immédiatement au logement de droit commun.



Logements sociaux financés dans Paris (source : chiffres du ministère).



1, 2 et 3. Immeubles insalubres réhabilités par la SIEMP pour la Mairie (19^e).



Fatima, bénéficiaire du dispositif "Louez solidaire et sans risque".

? "Louez solidaire et sans risque"

Ce nouveau dispositif a été créé en 2007 pour offrir aux familles de meilleures conditions d'hébergement que les prises en charge hôtelières en mobilisant le parc locatif privé.

Les propriétaires qui louent leur logement aux 10 associations partenaires de la Ville de Paris à un loyer un peu inférieur à ceux qui sont habituellement pratiqués (16,81 €/m²) bénéficient en retour de la garantie de percevoir le loyer pendant au moins 3 ans, de l'accompagnement social des familles hébergées qui permet une occupation paisible, de l'assurance que le logement sera remis en état si nécessaire au terme du bail, ainsi que d'une possibilité de déduction fiscale.

Lancé très récemment, ce dispositif a déjà permis de mobiliser **124 logements** (début juillet 2008). L'objectif est désormais de porter ce nombre à 1 000 le plus rapidement possible.

L'éradication de l'habitat insalubre

Sur les 1 030 immeubles insalubres ou très dégradés dont le traitement a été engagé en 2001, **829, soit 80 %, sont désormais traités ou en cours de traitement.** Il s'agit de 525 immeubles dont les propriétaires ont entrepris la réhabilitation, avec le soutien de la Ville et de l'Etat et de 304 immeubles particulièrement dégradés qui sont acquis par la collectivité en vue du relogement de

leurs occupants. Ces derniers immeubles sont ensuite affectés à la production de logements sociaux et d'équipements publics. A ce rythme, l'insalubrité sera éradiquée à la fin 2010.

Cette action sera prolongée par une politique plus préventive afin d'agir en amont de l'insalubrité. La Ville va mettre en place un dispositif de veille, qui sera opérationnel en 2009, dont l'objectif est de repérer de manière précoce les situations à risques pour, le cas échéant, engager l'action publique à temps.

L'accès au logement privé

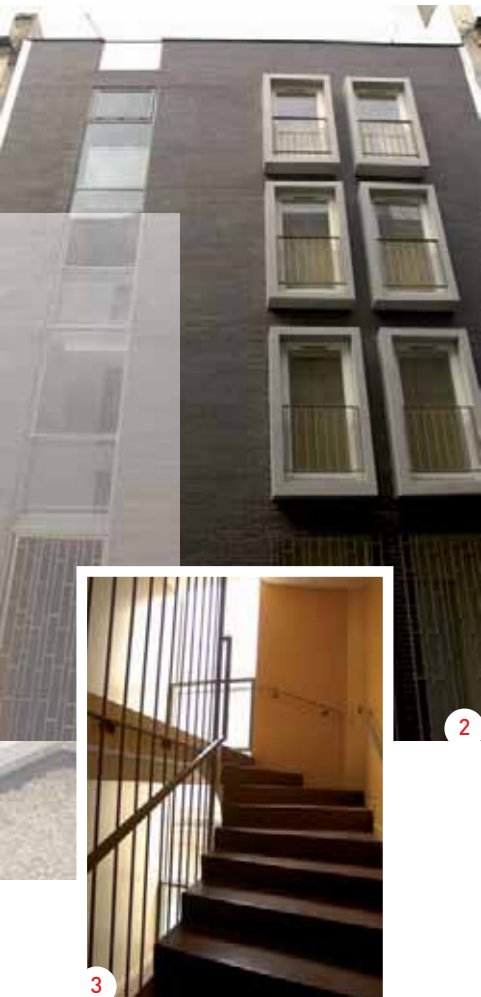
En 2004, la municipalité a mis en place un prêt sans intérêt pour aider les Parisiens à revenus moyens, qui souhaitent devenir propriétaires de leur logement sans quitter Paris, à atteindre leur objectif.

Fin 2008, un nouveau prêt sans intérêt au montant majoré, le Prêt parcours résidentiel, va être mis en place pour aider plus particulièrement les locataires de logements sociaux parisiens qui souhaitent devenir propriétaires hors parc social.

L'accès au parc locatif privé est par ailleurs d'autant plus difficile pour les ménages aux revenus modestes ou moyens, notamment les jeunes, qu'ils ne peuvent offrir d'aussi bonnes garanties aux propriétaires que d'autres locataires. Pour aider ces ménages à convaincre ces propriétaires de leur louer un logement, une caution gratuite va être mise en place en s'appuyant sur le dispositif de garantie des risques locatifs

PASS-GRL®, mis en place depuis 2007 par l'Etat et les partenaires sociaux réunis au sein de l'Union d'économie sociale pour le logement (UESL) qui pilote le "1 % logement". La Ville de Paris prendra en charge la prime d'assurance réclamée aux bailleurs dans le cadre de ce PASS-GRL®.

Pour contribuer au développement du parc locatif à loyer maîtrisé, la Ville a décidé de dédier 40 % des logements privés prévus dans les secteurs d'aménagement à ce type de produit.



URBANISME, ARCHITECTURE : une ambition pour Paris

L'équilibre et la beauté de notre cité constituent le plus exigeant des héritages. Ce legs est une chance, une invitation à la même inspiration audacieuse qui a donné à notre ville son visage actuel. L'avenir de Paris doit nous conduire à imaginer la métropole du XXI^e siècle, en sachant concilier défis du logement, de la mobilité, de l'innovation et volonté d'ouvrir notre capitale à cette créativité urbanistique et architecturale qui irrigue d'autres métropoles internationales.

La vie du PLU

Les grandes orientations de la politique d'urbanisme de Paris sont définies dans le Plan local d'urbanisme entré en vigueur le 1^{er} septembre 2006. Afin d'en suivre l'application, un **observatoire du PLU** a été créé.

Proposant des adaptations de ce texte, il en fait un document vivant en phase avec les évolutions de la ville. **Une modification du PLU, visant à favoriser la construction de logements et à permettre l'adaptation des bâtiments aux exigences du Plan Climat, sera soumise à enquête publique fin 2008.**

Contribution au patrimoine architectural du XXI^e siècle

Dans le cadre du réaménagement global des Halles confié à David Man-

gin, le concours relatif à la rénovation du Forum a été remporté par les architectes Patrick Berger et Jacques Anziutti pour leur projet de "Canopée". Le permis de construire sera déposé avant la fin 2008.

Fin 2008, "Docks en Seine", bâtiment emblématique dû aux architectes Jakob et MacFarlane et consacré à une cité de la mode et du design, ouvrira au public.



L'immeuble restructuré Docks en Seine abrite notamment la Cité de la Mode et du Design (13^e). Architectes : Dominique Jacob et Brendan Macfarlane. Promoteur : SNC Icade G3A - Photographe : Jean-Baptiste GURLIAT.

Paris s'agrandit et réinvente sa couronne

Plusieurs sites, dont certains s'assimilent actuellement à des nœuds autoroutiers et ferroviaires, s'appêtent à devenir les quartiers de demain. Clichy-Batignolles, Paris nord-est, Massena-Bruneseau, Bercy-Charenton, Porte de Versailles, Porte de Montreuil, sont autant de lieux auxquels nous voulons donner un élan, une énergie, une identité, ainsi qu'un dynamisme démographique et économique inédit : ce seront des quartiers écologiques, animés, élégants, desservis par le tramway, où l'on vit, travaille, se promène. Et pour libérer de l'espace au sol, sur ces nouveaux territoires, nous avons choisi d'en reconquérir en hau-

teur, nous inscrivant ainsi dans un mouvement qui engage le futur de toute l'agglomération.

Le Conseil de Paris a donné son accord le 8 juillet 2008 pour poursuivre ces réflexions et engager un véritable débat avec les Parisiens et les communes riveraines, sur ce sujet.

Les nouveaux territoires de Paris : où en est-on ?

Paris nord-est : sur la ZAC Claude Bernard (19^e), les permis de construire (logements, EHPAD-Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, école et bureaux) ont été déposés. **Sur le secteur Gare des Mines, un protocole d'accord avec la communauté d'agglomération Plaine Commune** a été approuvé par le Conseil de Paris (fin 2007). Les études et la concertation se poursuivent sur ce projet d'aménagement intercommunal, tout comme pour le secteur Chapelle International (18^e), propriété de la SNCF, où une consultation d'urbanistes a été lancée par la SNEF et la Ville de Paris. **L'aménagement des entrepôts Macdonald (19^e), qui comprendront 1 000 logements dont la moitié seront sociaux, un collège, un gymnase, une école et une crèche, a été confié à l'architecte Rem Koolhaas.**

Secteur Clichy-Batignolles : le dossier de la ZAC Clichy-Batignolles a été approuvé par le Conseil de Paris en novembre 2007 et l'aménagement a été confié à la SEMAVIP. Les premiers lots de la ZAC Cardinet-Chalabre (lo-



gements privés et sociaux) ont été commercialisés. S'agissant du secteur Saussure, le projet est conduit par une filiale de la SNCF pour y construire des logements, des bureaux, services et équipements publics. **Sur l'ensemble du secteur Batignolles, ce sont au moins 3 500 logements, dont la moitié seront sociaux, qui seront réhabilités.** La SNCF a commencé les démolitions sur les terrains cédés à la Ville. Les entreprises de fret routier ont quitté le site. Une première tranche du parc a été livrée en 2007.

Les grandes avancées des opérations d'aménagement

72 opérations d'aménagement, souvent de grande envergure, couvrent plus de 900 hectares soit 1/10 de la surface parisienne hors bois. Les derniers mois ont été marqués par des étapes importantes, dont voici quelques illustrations :

- **Beaujon (8^e)** : la plupart des architectes ont été désignés en 2007-2008 pour la construction de 120 logements sociaux, une crèche, une halte-garderie, un centre PMI, une école, un gymnase, une piscine et la mise en valeur de l'hôtel particulier par la création d'un jardin.
- **Balcon vert (10^e)** : le permis de construire pour la réalisation d'un jardin en toiture de 3 000 m² sera déposé avant la fin de l'année.
- **Cité Prost (11^e)** : achevé en 2008 avec notamment la création de 60 logements sociaux, l'ouverture d'une crèche et la création d'un jardin public.
- **Rue du Charolais (12^e)** : un protocole signé fin 2007 avec la SNCF et une

enquête publique à l'automne 2008 vont permettre d'entrer dans la phase opérationnelle qui prévoit la construction de logements dont la moitié seront sociaux, de bureaux, d'une crèche et d'un conservatoire.

- **ZAC gare de Rungis (13^e)** : les études pour cette écoZAC sont désormais achevées. Les travaux de couverture des voies ferrées sont en cours. En 2008, le lot de bureaux a été attribué à ICADE, et ESPACIL a été désignée pour la réalisation des logements sociaux pour étudiants et chercheurs (permis de construire début 2009). Un architecte a été choisi pour l'EH-PAD (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) dans le cadre d'un concours.

- **ZAC Paris Rive gauche (13^e)** : 2007 et 2008 ont été marquées par la livraison d'environ 125 000 m² d'équipements universitaires qui accueillent l'École d'architecture Val-de-Seine ainsi que l'université Paris Diderot. 350 logements, dont 240 seront sociaux, et une crèche ont été réalisés. Les études pour l'aménagement du secteur gare d'Austerlitz ont été confiées à l'équipe AREP/Jean Nouvel.

- **Boucicaut (15^e)** : le site de cet ancien hôpital doit être réaménagé en deux phases. La première (comportant des logements sociaux, des appartements thérapeutiques, des équipements publics) est quasiment achevée. Un aménageur sera désigné prochainement pour la suite.

- **Castagnary-Brancion (15^e)** : les travaux (logements et crèche) de la deuxième tranche de cette opération qui contribue notamment à éradiquer des logements insalubres ont débuté en 2008.

- **Gare d'Auteuil (16^e)** : sur ces terrains représentant 1,4 ha, il est prévu 350 logements, dont une moitié de logements sociaux, qui borderont la promenade verte aménagée sur l'ancienne petite ceinture ainsi qu'une crèche et un équipement culturel. Les architectes du projet, Anne Demians, Rudy Ricciotti, Francis Soler et Finn Geipel, ont été désignés en juin 2008 (permis de construire début 2009).

- **Château Rouge (18^e)** : la fin de l'année 2007 et l'année 2008 ont été marquées par la mise en œuvre d'une dizaine de chantiers de construction de logements sociaux. Pendant la même période quatre opérations ont été achevées.

- **ZAC Pajol (18^e)** : l'agence Jourda Architectes Paris a été désignée pour la réhabilitation de la Halle, qui comprendra une auberge de jeunesse, une salle d'assemblées/spectacles, une bibliothèque et un jardin couvert. COGEDIM et l'architecte Finn Geipel réaliseront le pôle d'entreprises. Les travaux du collège ont démarré.

- **ZAC Bassin de la Villette (19^e)** : après la livraison de la réhabilitation des magasins généraux quai de la Loire en 2007, le bâtiment neuf "jumeau" situé quai de la Seine, dû aux architectes Chaix et Morel, a lui aussi été livré, avec un hôtel et une auberge de jeunesse. A l'autre bout du Bassin, la Rotonde de Ledoux réhabilitée doit ouvrir fin 2008 avec notamment un restaurant.

- **Fréquel-Fontarabie (20^e)** : mise en chantier deuxième semestre 2008 des premiers lots de logements. Désignation de l'équipe Avenier Cornejo pour la crèche et l'équipe Claire Gilot, Daphné Mandel Exit paysagistes et associés pour les espaces publics de l'îlot.

- **Vignoles est (20^e)** : le gymnase et les logements étudiants ont été livrés. Le jardin suspendu de 800 m², situé sur le toit du gymnase, sera livré en septembre 2008. Les chantiers actuels ou à ouvrir avant la fin de l'année concernent des logements, un foyer pour handicapés et un jardin partagé de 400 m² (secteur nord de l'opération). Désignation par la SGIM de l'architecte Jérôme Leroy pour les logements impasse Satan.

PARIS, capitale de l'innovation

Paris est une ville ouverte aux créateurs, aux scientifiques, à tous ceux qui ont fait le pari de leur temps : celui de répondre aux nouveaux défis de l'économie mondialisée, qui repose sur l'intelligence et la créativité de tous. Il s'agit de s'adapter à de nouvelles logiques économiques pour que Paris occupe la place qui doit être la sienne dans la compétition mondiale des métropoles.



Connaissance et création

Pour la mandature 2008/2014, nous amplifierons le soutien de la Ville de Paris à l'économie de la connaissance et de la création en consacrant **1 milliard d'euros à l'innovation, la recherche et à l'enseignement supérieur**. C'est ainsi que 55 000m² supplémentaires de pépinières et d'incubateurs verront le jour pour proposer à Paris en 2014 100 000 m² d'offre foncière pour l'innovation. Un appel à projet, lancé dès l'automne 2008, permettra à des équipes rassemblant à la fois des universités, des écoles, des entreprises, de présenter des projets de pépinières et d'incubateurs. Les projets montés en partenariat avec des pépinières et des incubateurs ayant fait leurs preuves à l'étranger, permettant ainsi de créer des ponts économiques et techniques entre Paris et d'autres grandes métropoles mondiales, seront particulièrement étudiés.

Stimuler la création et l'innovation en constituant une offre immobilière adaptée aux besoins des entreprises innovantes

En 2001, il n'existait qu'une pépinière et un incubateur d'initiative municipale.

En 2007 la capitale comptait 6 pépinières, 5 incubateurs et 5 hôtels d'entreprises (**45 000 m² soit une multiplication par 8 des surfaces dédiées aux TPE/PME innovantes**). Citons en particulier, Paris Santé Cochin (14^e), Paris Innovation Réunion (20^e), accueillant les jeunes pousses du jeu vidéo et de la vie numérique, ou Paris BIOPARK (18 000 m² dans le 13^e).

En 2008, 2 nouveaux hôtels d'entreprises ont ouvert :

- **Paris Innovation Brulon-Cîteaux (12^e)** : 4 200 m² pour les jeunes entreprises du jeu vidéo, de l'édition et des métiers d'arts.

- **Paris Innovation Losserand (14^e)** : 5 700 m² pour les entreprises précédemment hébergées dans des pépinières de la Ville qui trouvent ainsi une réponse à leurs besoins de développement.

Ancrer l'innovation dans Paris en soutenant les pôles de compétitivité et les filières d'excellence

Une Agence parisienne de l'innovation sera créée début 2009. Elle a pour ambition d'identifier les produits et les services innovants et de nouer des partenariats avec les entreprises pour les expérimenter, contribuer à



Paris BIOPARK, pôle d'entreprises de biotechnologies (13^e).
Cabinet Valode et Piste + SAGI.
Photographe : Sophie ROBICHON.

La protection de la propriété intellectuelle et à la notoriété des innovations.

Grâce à la labellisation de **5 pôles de compétitivité franciliens**, dont 4 sont de dimension mondiale ("Médicen" santé humaine, "Systematic" logiciels et télécommunications, "Cap Digital" vie numérique et "Finance Innovation" industries financières), la Ville accompagne le développement des entreprises innovantes. **15 millions d'euros ont été consacrés aux pôles de compétitivité et aux réseaux d'entreprises** lors du précédent mandat pour le financement de projets collaboratifs entre des universités, des laboratoires de recherche, des PME et des grands groupes.

2 nouveaux clusters ("pôles de compétitivité") seront lancés pendant la mandature : l'un sera consacré au design et aux métiers de la création, avec le concours des grandes écoles d'art de la Ville de Paris, l'autre aux innovations urbaines, à la mobilité et au développement durable.

Concernant le design et les métiers de la création, les **Docks en Seine** (anciens magasins généraux d'Austerlitz) comprendront une cité de la mode et du design, accueillant l'IFM (Institut français de la mode), un espace événementiel de 4 000 m², une quinzaine de boutiques et des restaurants. Conçu par les architectes Jakob et MacFarlane, ce nouvel espace ouvert aux Parisiens en bordure de Seine, donnera une forte visibilité nationale et internationale aux talents de la métropole parisienne.

LE SAVIEZ-VOUS ?

2008 sera l'année d'ouverture de l'Institut de la vision avec une pépinière de 2 000 m² dans les locaux de l'hôpital des Quinze-Vingts (12^e). Issu d'un partenariat entre l'INSERM, l'université Pierre et Marie Curie, le ministère de la Recherche et le centre hospitalier des Quinze-Vingts, la Ville et la Région, **l'Institut de la vision** sera un centre européen de recherche, de soins et de transfert technologique consacré aux maladies oculaires. Il associera des chercheurs et des entreprises et permettra des échanges approfondis et efficaces entre recherche académique, industrie pharmaceutique et essais cliniques.

Le projet de **l'Institut du cerveau et de la moelle**, au cœur de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, a été lancé avec à terme une pépinière de 2 500 m² et un incubateur de 400 m².

Attirer et accueillir plus d'entreprises et d'emplois dans Paris

L'amélioration, déjà engagée, de la situation de l'emploi parisien repose largement sur notre politique d'innovation.

En 2007, si la Région Capitale est juste derrière le Grand Londres pour le nombre d'entreprises étrangères implantées, elle passe devant Londres pour le nombre d'emplois créés par ces investisseurs internationaux (dernier baromètre Ernst & Young pour l'association Paris Ile-de-France Capitale économique). Les récentes études internationales montrent notamment le dynamisme de Paris en termes de coûts d'implantation et de qualité des infrastructures.

Voté en juin 2006, le PLU établit de nouvelles règles d'urbanisme favorables à l'emploi. Les bordures du périphérique et les abords des gares sont particulièrement concernés. Ces territoires représentent **2 millions de m² disponibles pour le développe-**

ment de l'économie parisienne.

En 2008, on peut noter 2 opérations majeures :

- **l'achèvement** de la commercialisation de 58 000 m² de bureaux, activités PME/PMI, commerces et cinémas dans la ZAC Claude-Bernard (19^e) ;

- **le lancement** de la commercialisation de la ZAC Mac Donald avec 26 000 m² de commerces, 14 000 m² d'activités et 35 000 m² de bureaux. Afin de renforcer son action en matière d'attractivité économique internationale, la Ville de Paris souhaite faire évoluer, **en lien avec la CCIP**, son Agence de développement, "Paris Développement", afin que celle-ci soit un outil totalement mobilisé pour attirer et aider les entreprises nationales et internationales à s'implanter sur son territoire.

Paris poursuivra son appui financier aux jeunes entreprises lorsque le secteur bancaire se montrera déficient, en s'appuyant sur des réseaux spécialisés (ADIE, PIE, Garantie Paris Finance Plus) et en lançant dès 2009 un fonds d'amorçage, financé par des investisseurs publics et privés.

Dessiner trois grands pôles universitaires à Paris

Les équipements universitaires sont actuellement beaucoup trop dispersés, ce qui ne favorise ni les contacts interdisciplinaires, ni le travail de qualité entre les étudiants et les enseignants, et encore moins le développement de passerelles entre les entreprises et les universités. Notre ambition est **d'aider l'enseignement supérieur et la recherche parisienne**

à se structurer autour de trois grands pôles, dont deux dépassent les frontières parisiennes :

- **Le premier pôle** est celui de la **Montagne Sainte-Geneviève et du Quartier latin**, centre historique de l'enseignement supérieur parisien et qui participe du rayonnement international de la capitale.

- **Le second pôle** se déploie **le long de la Seine à partir de Jussieu**, où le projet Paris Parc, déjà engagé pour un montant de 30 M€, pourrait permettre à des centres de recherche de côtoyer de jeunes entreprises innovantes, et s'étend vers **Paris Rive gauche**, en passant par la bibliothèque François Mitterrand et la Pitié-Salpêtrière, **jusqu'à Villejuif et Ivry**, avec notamment les projets de Biopark 2 et d'implantation d'un centre de développement et d'innovation en bio-ingénierie (CEDIB).

- **Le troisième pôle**, qui reste entièrement à créer, se situera dans le **nord-est parisien**, sur les territoires de Paris et de Plaine Commune. Il pourrait accueillir d'ici 2014 plusieurs départements, instituts ou écoles dépendant de Paris I, de l'EPHE et de l'EHESS ainsi que plusieurs départements d'instituts universitaires technologiques, dont certains consacrés au numérique.

L'objectif est de faire de ces trois pôles des centres de création intellectuelle et scientifique qui rayonnent dans le monde, en redonnant à la Sorbonne son statut de foyer de l'excellence et de l'érudition, en faisant de Paris Rive gauche un leader scientifique de réputation mondiale et en créant à Paris nord-est, un campus urbain du XXI^e siècle.



Paris BioTech Santé, incubateur d'entreprises de l'hôpital Cochin (14^e).

LA RESPONSABILITE ENVI

construire la ville durable

Depuis 2001 Paris s'est engagé dans le défi mondial pour l'environnement. La responsabilité environnementale préside à toute l'action municipale, plus particulièrement en matière de déplacements, de construction, de rénovation, de consommation énergétique. La part de l'électricité dans l'éclairage public a diminué de 80 %. Nous avons lancé la réalisation de véritables éco-quartiers : Batignolles, Rungis, Pajol, Boucicaut, Claude Bernard, dont toute la logique d'aménagement repose sur le recours aux énergies renouvelables et la maîtrise des déperditions d'énergie.

Le Plan Climat : des objectifs ambitieux...

Adopté par le Conseil de Paris en octobre 2007, ce document engage Paris à réduire, d'ici 2020, de 30 % ses **émissions de gaz à effet de serre** par rapport à 2004 et à réduire l'ensemble des émissions de son territoire de 75 % d'ici 2050.

Dans son propre parc de bâtiments, d'éclairages et de véhicules, la Ville devra avoir réduit de 30 % ses **consommations énergétiques** et faire appel, pour un tiers de ses consommations, aux **énergies renouvelables** en 2020.

Sur l'ensemble du territoire parisien, l'ambition va au-delà des objectifs européens. Paris veut incarner, en 2020, la ville dynamique et un territoire exemplaire avec :

- 25 % de réduction des émissions polluantes ;
- 25 % de réduction de ses consommations énergétiques et 25 % de consommation énergétique du territoire provenant des énergies renouvelables.

... et une feuille de route opérationnelle

Des constructions Haute Qualité Environnementale. Paris s'est engagé à ce que toutes ses **nouvelles ZAC** prennent en compte les critères du développement durable. C'est ainsi que **plusieurs chantiers sont d'ores et déjà exemplaires**. La ZAC de la gare de Rungis (13^e) est prévue avec un objectif de consommation globale d'énergie inférieur de 50 % aux normes

de la réglementation thermique actuelle. Dans la ZAC Claude Bernard (19^e), toutes les constructions auront recours à au moins 25 % d'énergie renouvelable. Sur l'opération Clichy-Batignolles, appelée à devenir une "écoZAC", l'objectif est d'atteindre un bilan carbone nul. Dans l'opération Fréquel/Fontarabie (20^e), la moitié des bâtiments (créés ou restructurés) auront une consommation énergétique ne dépassant pas 50 kWh/m²/an, l'autre moitié sera constituée de bâtiments passifs (ne dépassant pas 15 kWh/m²/an).

La rénovation du parc immobilier ancien est également engagée et ce sont 55 000 logements sociaux qui auront été transformés d'ici à 2012. Un projet de modification du PLU sera soumis à enquête publique fin 2008 afin de réaliser cet engagement majeur de la municipalité. La Ville a par ailleurs pris l'initiative de publier en septembre 2007 un **guide pratique de l'aménagement durable**.

Paris mise sur l'énergie solaire.

Avec l'installation, prévue pour 2011, de 3 300 m² de panneaux photovoltaïques sur les toits de la Halle Pajol, ce projet préfigure la plus grande unité de production photovoltaïque installée au cœur d'une ville en France. L'OPAC doit installer 10 000 m² de ces panneaux sur les immeubles qui dépendent de lui. Enfin, les constructions neuves relevant de la Ville et de ses bailleurs sociaux seront toutes équipées en capteurs solaires. Ce sont 200 000 m² de panneaux solaires qui devront émerger d'ici 2014 à Paris.



Une information constante sur la qualité de l'air dans Paris.

RONNEMENTALE :

LE SAVIEZ-VOUS ?

A Paris, des éco-quartiers sortent de terre.

Les Batignolles, la ZAC Pajol ou encore la ZAC Rungis sont les laboratoires des bonnes pratiques environnementales. C'est là que s'invente la ville durable.



1



2

1. Crèches HQE Herold, (19^e).
Agence Terreneuve Architectes.
Photographe : Sophie ROBICHON.

2. Capteurs de pollution aérienne.

Un effort d'isolation. Des subventions seront versées aux particuliers qui feront réaliser la thermographie de leur lieu d'habitation. Ce diagnostic des déperditions énergétiques des bâtiments parisiens orientera des travaux d'isolation (également subventionnés dans le parc privé) et notamment dans tout le parc de logements sociaux de la Ville. De nouvelles chaufferies, plus performantes et économiques, seront installées dans les bâtiments municipaux. Le recours privilégié à la végétalisation des murs pignons (91 à ce jour) et des toitures sera encore renforcé.

La Ville lumière et responsable.

Les lampes fortement consommatrices du domaine municipal seront remplacées avec la poursuite de l'installation progressive et généralisée de diodes électroluminescentes (LED).

La ZAC Pajol

En 2012, ce nouveau quartier abritera : un **collège** de 600 élèves et un gymnase, un **IUT** de 500 étudiants et une **bibliothèque** de 30 000 volumes, une **auberge de jeunesse** de 330 lits, un **pôle d'entreprises** de 5 200 m², 1 100 m² de **locaux d'activités**, 1 ha **d'espaces verts**, une **esplanade publique** de 4 000 m².

La Ville a confié l'aménagement de cet éco-quartier à la SEMAEST qui y met en œuvre une démarche de développement durable qui tient en **5 impératifs** :

1. La préservation du patrimoine existant

Cet ancien centre de tri postal fait partie de l'histoire de notre cité. Pour que vive la mémoire des lieux, il a été décidé de conserver dix travées de la grande halle à structure métallique ainsi que les bâtiments des Messageries.

2. L'esprit du quartier élaboré avec les acteurs locaux

Un quartier pensé pour être un lieu de vie ne doit plus être conçu sans les principaux acteurs concernés, les riverains. La concertation a abouti au choix de 4 thèmes : développement durable, espaces publics, programmation de la grande halle et développement économique.

3. L'ambition environnementale

- **L'énergie**
 - Certification ou **démarche HQE** systématiques
 - **Utilisation du réseau parisien de chaleur urbaine** (60 % d'énergie propre en 2010)
 - **3 600 m² de panneaux solaires photovoltaïques** (3 300 m² sur la halle et 300 m² sur le gymnase)
 - 500 m² de panneaux solaires thermiques servant au chauffage de l'eau sanitaire de la halle et du collège
- **Les eaux**
 - Eaux pluviales traitées en toitures végétalisées ou stockées puis réutilisées pour l'arrosage des jardins.
 - Sur les espaces publics, les pluies sont stockées pour un rejet différé à l'égout.

- **Les matériaux**
 - **Les matériaux issus des déconstructions ont été concassés et réutilisés sur place ou évacués par rail.** 1 500 camions, soit 100 000 km (30 tonnes équivalent carbone) ont été évités.
 - Utilisation pour la halle de matériaux à faible énergie consommée durant leur cycle de vie comme le bois.
- **Près d'un hectare d'espaces verts au total.**

4. L'insertion

Une clause d'insertion a été signée sur tous les chantiers de la ZAC : **5 à 10 % des heures sont effectuées par des demandeurs d'emploi.** Cette démarche a déjà permis l'embauche de trois salariés en CDI par des entreprises de travaux. Recours systématique à la Régie de quartier (insertion locale) pour les travaux courants.

5. Développement économique

Le Pôle d'entreprises, conçu pour être divisible, accueillera des PME et PMI.

LA BATAILLE de l'emploi

L'emploi est l'enjeu majeur d'intégration dans notre société. Paris a développé une politique innovante de lutte contre le chômage et celui-ci a baissé de 28 % depuis 2003. Avec, en mars 2008, un taux de chômage à Paris de 7,5 % (contre 7,2 % pour la France) l'écart avec le niveau national tend à disparaître, pour la première fois depuis que de telles statistiques existent. Notre priorité est d'installer durablement le taux de chômage parisien à un niveau inférieur à la moyenne nationale.

Poursuivre la réduction du chômage parisien par la mise en place de dispositifs adaptés à la diversité des situations de chacun

Développer les forums pour l'emploi c'est favoriser la rencontre directe entre l'offre et la demande.

• "Paris pour l'emploi" forum annuel organisé par la Ville depuis 2003 en partenariat avec la Région, l'ANPE et la Chambre de Commerce et d'Industrie permet la rencontre directe entre des entreprises ayant des postes à pourvoir immédiatement et des demandeurs d'emploi. **En 2007, 40 500 visiteurs ont été accueillis par 400 entreprises, 6 000 retours à l'emploi ont été enregistrés (ce qui constitue un doublement depuis la première édition) dont 2/3 en CDI.** Pour l'édi-

tion 2008 un accompagnement renforcé des allocataires du RMI a été mis en place.

Nous avons également mis en œuvre un volet pour les personnes handicapées, afin de garantir l'équité de l'accessibilité de tous au marché du travail.

• "Paris du premier emploi et de la diversité" existe depuis 2006 et vise à soutenir les jeunes qui peuvent être victimes de discrimination dans leur recherche d'emploi. 740 jeunes ont trouvé un emploi lors du forum 2007 (dont plus de la moitié en CDI), l'accompagnement de jeunes issus des missions locales permettra d'améliorer ce résultat en 2008.

• "Senior compétence", s'installe dans le paysage parisien à l'automne 2008. C'est le dernier-né des forums de recrutement, il est dédié à l'emploi des seniors et s'inscrit dans le cadre d'un programme européen qui implique notamment l'Allemagne.

Renforcer le programme de formations accessibles aux chômeurs en difficulté.

La Ville propose chaque année à 2 000 Parisiens allocataires du RMI ou chômeurs longue durée des stages de formation qualifiante (apprentissage du français, aide à la personne...) permettant de se perfectionner ou d'acquérir une nouvelle qualification. **Le taux de retour à l'emploi des**



Forum pour l'emploi au Champ de Mars (7^e).

stagiaires est de 50 %. En 2008, le nombre de places sera augmenté pour accueillir 2 800 stagiaires.

Nous renforçons également l'offre d'éducation et de formation destinée à des jeunes sortis du système scolaire sans diplôme ni qualification. **2007 a vu l'ouverture de la première école parisienne de la 2^e chance (E2C)** qui suit environ 150 jeunes dans l'année avec un objectif de 70 % de sortie en emploi ou en formation qualifiante. L'ouverture d'une seconde antenne de l'École de la deuxième chance est prévue en 2009.





? Une politique qui donne des résultats

Une progression des reprises d'emploi (7 400 en 2007), ce taux de sorties en emploi ayant doublé entre 2004 et 2007.

Paris se donne en 2008 un objectif de 8 000 allocataires en reprise d'emploi.

Un taux de contractualisation (signature de contrats d'insertion) qui atteint 47 % en 2007 (il était de 12 % en 2001) et sera supérieur à 50 % en 2008.



1. Centre de documentation et d'information.

2. Forum pour la diversité et le 1^{er} emploi à la Cité des sciences de la Villette (19^e).

Amplifier le retour à l'emploi des allocataires du RMI

Paris connaît une forte diminution du nombre d'allocataires du RMI (-9,8 % sur l'année 2007, soit -6 000 allocataires) qui se poursuit au premier semestre 2008 avec 53 123 allocataires au 31 mars 2008. Cette évolution découle de l'amélioration de la situation de l'emploi et de l'efficacité des politiques d'insertion parisiennes, la baisse observée à Paris étant plus marquée qu'au plan national.

Avec 56 M d'euros affectés à l'insertion des allocataires du RMI en 2008 (contre 54 M en 2007), la capitale se donne les moyens d'atteindre l'objectif d'un doublement du nombre de retours à l'emploi d'ici 2014 en proposant à chaque allocataire un parcours individualisé vers l'autonomie.

Créé en 2005, le Plan local d'insertion et d'emploi des 18^e et 19^e accompagne vers l'emploi 1 400 allocataires

ou chômeurs de longue durée avec des résultats réels : 1 080 contrats de travail en 2007 soit 79 % des personnes accompagnées. **La Ville va étendre ce service avec l'ouverture en 2009 d'un nouveau PLIE regroupant 10^e, 11^e, 12^e et 20^e arrondissements.**

Dans le **secteur marchand** nous avons fait appel à des opérateurs privés en complément du service public de l'emploi. 900 allocataires du RMI sont accompagnés dans ce cadre avec des taux de retour à l'emploi attendus d'environ 45 %.

Paris connaît **une forte proportion d'allocataires "artistes"** (évaluée à 8 000) qui nécessite d'adapter les actions de soutien au retour à l'emploi. Le dispositif de suivi de ces allocataires va faire l'objet d'une refonte complète à travers la **création en 2009 d'une nouvelle "cellule d'appui artistes"** capable d'assurer à terme le retour à l'emploi de 1 000 allocataires dans le secteur culturel.

L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE : un nouveau levier d'actions

Paris souhaite donner une nouvelle impulsion à l'économie sociale et solidaire, qui constitue un levier décisif de lutte contre le chômage par la création d'activités respectueuses du lien social et de la démocratie. La création en 2008 d'une nouvelle délégation spécifiquement consacrée à ce secteur témoigne de cette volonté.

Conformément à l'objectif de doublement des retours à l'emploi sur la période 2008-2014, la Ville aide à l'installation et au fonctionnement des entreprises d'insertion, régies de quartier, chantiers d'insertion et associations intermédiaires qui ont pour finalité le retour à l'emploi des chômeurs, principalement allocataires du RMI et habitants des quartiers situés en politique de la ville. En 2007, 1 700 allocataires du RMI ont pu accéder à un contrat de travail grâce aux structures d'insertion par l'activité économique.

En 2007, la Ville a notamment contribué à la création de 3 coopératives d'activité dans le secteur culturel (CLARA), de la communication (Port parallèle) ou de la réhabilitation (Alter bâtir) ainsi qu'à l'ouverture dans le 10^e arrondissement d'un centre de ressource régional de l'économie sociale et solidaire. Paris a également soutenu l'ouverture d'Emmaüs Défi (14^e) qui permet la remise en emploi de personnes très désocialisées autour d'activités de récupération et de revente d'objets. En 2008, cet engagement sera poursuivi avec par exemple la création de la "Ruche", structure dédiée au dé-

veloppement de l'entrepreneuriat social à Paris qui ouvrira ses portes à l'automne 2008.

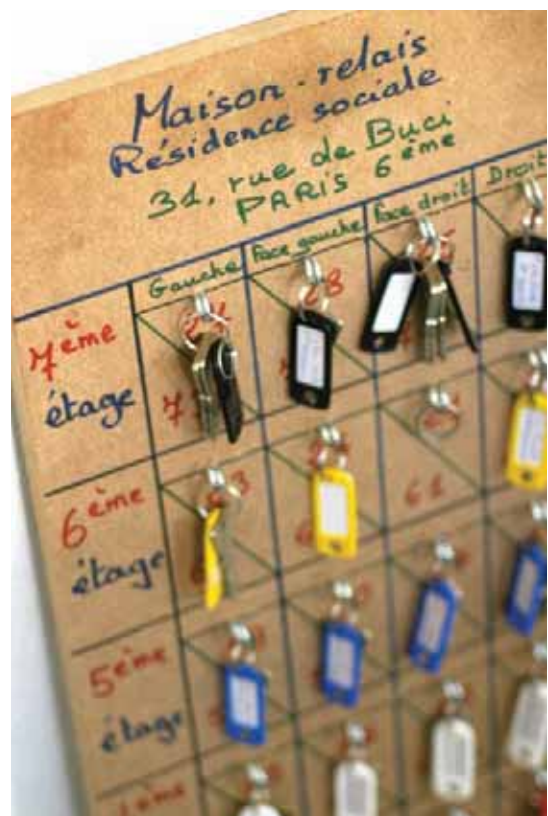
Paris s'est fortement engagé dans le développement des régies de quartier, structures proposant des emplois aux habitants des quartiers en difficulté, principalement dans

les secteurs du nettoyage, du bâtiment et des espaces verts. Après l'ouverture de 6 régies sous la précédente mandature (dont la régie du 3^e arrondissement en 2007), 2 nouvelles régies sont en phase de préfiguration dans les 14^e et 17^e et d'autres sont envisagées dans les 10^e et 12^e arrondissements.

LA SOLIDARITE AVEC LES PLUS DEMUNIS :

une condition du vivre ensemble

Paris a consacré 213 millions d'euros aux politiques d'insertion et de lutte contre l'exclusion en 2007. Ce budget dédié à la solidarité a augmenté de 76 % depuis 2001 : il progressera encore en 2008. La solidarité est une priorité de l'action municipale, et une exigence impérieuse pour le mandat qui s'ouvre : c'est le premier devoir de la puissance publique de n'abandonner personne à la misère, à la détresse, à la maladie, à l'exclusion.



Résidence sociale, Maison relais pour sans-abri, rue de Buci (6^e).

LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2007, 3 centres d'hébergement ont été ouverts.

Le centre d'hébergement Crimée (19^e) a été totalement restructuré pour **accueillir les personnes 24h/24, 7j/7**.

En 2008, l'effort est poursuivi avec l'ouverture de deux centres dans les 15^e et 16^e arrondissements. L'accueil des jeunes fait l'objet d'une offre spécifique avec la livraison de deux **centres d'hébergement pour jeunes en difficulté** et la restructuration complète du centre Baudricourt (13^e).

Aider les sans abri à sortir de la rue par une offre de structures adaptées

Paris concentre aujourd'hui 62 % de l'offre d'hébergement de la Région. Pour parer aux insuffisances de l'Etat dans la prise en charge des sans-abri, nous amplifions nos efforts pour héberger dignement les Parisiens les plus démunis. Avec la création de 1 000 places d'hébergement, dans des centres à taille humaine, et la rénovation de 2 000 autres, sous la précédente mandature, le nombre de personnes à la rue reste trop important à Paris.

Un programme de création de 2 000 places en centre d'hébergement et Maisons relais accessibles aux sans-abri sur la période 2008-2014 a été engagé en **privilegiant les quartiers du centre et de l'ouest de Paris, qui sont les plus déficitaires en capacité d'accueil.**

Nous proposerons aux associations un cahier des charges visant à **la création de structures innovantes accueillant des publics ayant des problématiques spécifiques** : jeunes en errance, sans-abri vieillissants, personnes désocialisées ayant des troubles du comportement.

Pour répondre à la crise, la création de nouvelles capacités d'accueil et

d'hébergement de qualité (hébergement 24h/24, respect de l'intimité des personnes) doit s'étendre sur tout le territoire d'Ile-de-France. Nous en appelons à la responsabilité de L'Etat pour **engager une programmation régionale à la hauteur des besoins, estimés à 5 000 nouvelles places.**

Pour aider les personnes à engager un parcours d'insertion sociale, la Ville renforce et professionnalise les équipes mobiles (maraudes) qui sont au contact des sans-abri. Une équipe spécifique de maraude sera constituée en 2008 pour trouver des solutions aux personnes qui vivent dans des habitats précaires dans le bois de Vincennes.

La Ville a engagé avec l'Etat et les associations un traitement social dans les campements indignes de personnes sans abri. L'inhumanité des situations présentes à proximité du périphérique et sur les autres départements rend nécessaire la création d'une mission régionale pilotée par l'Etat.

Réformer les aides sociales municipales pour améliorer les conditions de vie des Parisiens modestes

Au-delà de l'urgence sociale, **Paris développe une politique pour prévenir les situations d'endettement en aidant les ménages en difficulté à faire face aux dépenses de loyer et d'énergie.** Une réforme des aides sociales de la Ville est engagée dans ce sens.

En 2007 le plafond de ressources donnant accès à l'allocation logement versée aux familles monoparentales a été porté à 1 300 € mensuel ; l'allocation logement versée aux alloca-



Accompagnement social d'un sans-abri Parisien.

taires du RMI a été revalorisée. Pour tenir compte du poids des loyers sur le budget des ménages modestes, les plafonds de ressources des allocations jusqu'à 1 500 € pour Paris logement Familles monoparentales et 2 500 € pour Paris logement Familles (accessible à partir du 2^e enfant) seront revalorisés. L'accès au Fonds de solidarité logement (FSL) en cas d'impayé d'énergie sera élargi.

En 2009, la Ville mettra en œuvre une nouvelle allocation logement destinée aux travailleurs pauvres et aux ménages disposant de revenus modestes, vivant seuls, en couple ou avec un enfant et qui consacrent une part excessive de leurs ressources au paiement du loyer.

Lutter contre l'exclusion bancaire

Pour aider les ménages aux revenus modestes qui ont des difficultés à obtenir un crédit, la Ville propose depuis septembre 2008, en partenariat avec le Crédit municipal de Paris, **un micro-crédit social donnant accès à un prêt d'un montant maximum de 3 000 € à taux réduit (2 %).**

LE GRAND PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN

des quartiers en pleine renaissance

Depuis 2001 la Ville a concentré ses efforts dans les quartiers "Politiques de la Ville" longtemps délaissés et minés par les inégalités. 11 sites sont classés GPRU pour lesquels des projets de territoires ambitieux ont été adoptés. En 2008, la Ville consacra 232 millions d'euros (+11 %) à la Politique de la Ville.

Les priorités pour ces quartiers sont les suivantes :

- **Améliorer le cadre de vie** en créant de nouveaux jardins et espaces publics.
- **Rénover les logements sociaux** (rénovation de la tour Bois le Prêtre, construction de 180 logements sociaux rue Rebière, etc.).
- **Renforcer les équipements sociaux** (création de centres sociaux, de 4 ateliers santé-ville, de Points d'accès aux droits, d'espaces publics numériques, etc.).
- **Implanter des activités économiques et culturelles** (création de l'Hôtel industriel de la Porte de Vanves, ouverture du centre Fleury Barbara à la Goutte d'Or et du centre Curial-19^e).
- **Lutter contre le chômage** avec la mise en place d'un "Plan Emploi Quartiers".
- **Appuyer les actions d'"Engagement solidaire"** (recrutement de 300 jeunes dans le cadre du Service civil volontaire, mise en place du Passeport parisien de l'engagement solidaire)

Où en sont les opérations d'aménagement sur les territoires du GPRU ?

- **GPRU Porte de Vincennes (12^e-20^e)** : dans la précédente mandature, l'avenue de la Porte-de-Vincennes a été restructurée afin d'assurer une plus grande place aux piétons et de diminuer les nuisances ; un équipement intergénérationnel a été créé dans le 12^e arrondissement et un square rue Ballay dans le 20^e arrondissement, en accompagnement de la démolition des arcades.

Aujourd'hui la Ville va reprendre les réflexions pour améliorer les espaces publics qui n'ont pas encore été traités et, pour définir un projet permettant de diminuer les nuisances du boulevard périphérique et de créer des nouveaux locaux d'activités et équipements publics.

- **GPRU Joseph Bédier-Porte d'Ivry (13^e)** : le dossier de réalisation de cette ZAC a été approuvé par le Conseil de Paris en juillet 2007. Cette opération prévoit la démolition de la tour T2 et la construction de logements, d'activités économiques, d'un centre international de séjour, d'une structure pour les personnes âgées et de divers équipements publics ainsi que la réalisation d'importants travaux d'amélioration des espaces publics.

- **GPRU Olympiades (13^e)** : la reconquête urbaine de ce quartier sur dalle des années 70 passe notamment par la réalisation de nouveaux équipements publics : après le centre social et l'antenne jeunes ouverts en 2007, deux crèches et un gymnase sont en chantier. Par ailleurs, la rénovation de l'accès Tolbiac est achevée.



Point d'Accès au Droit et Centre Socioculturel (13^e).

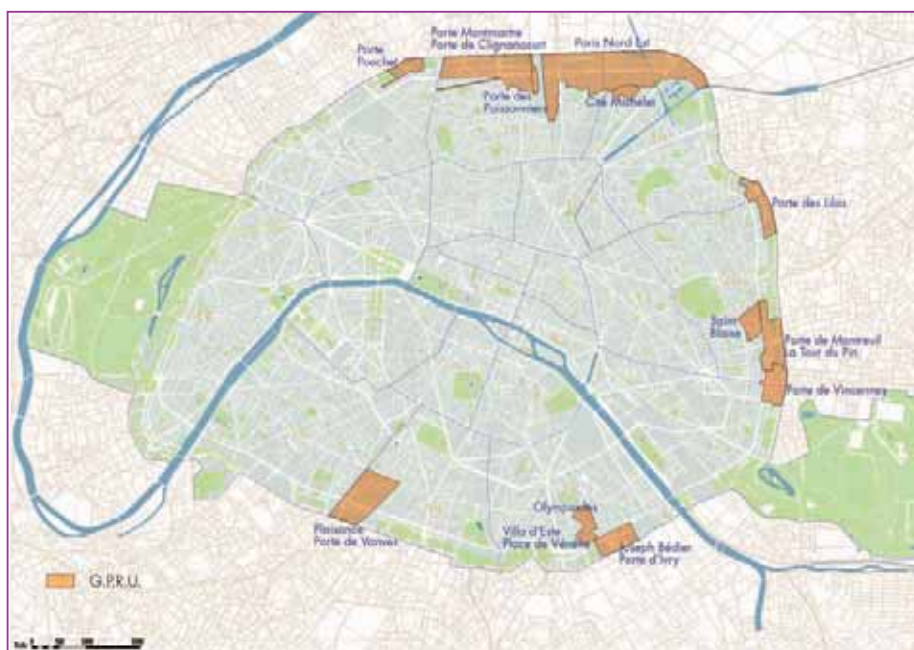
AIN :

• **GPRU Plaisance-Porte de Vanves (14^e)** : ce projet comprend une partie liée à la mutation de l'hôpital Broussais (APHP). Des locaux provisoires pour un centre social ont été livrés début 2008. Un des pavillons hospitaliers, acheté par la Ville en mars 2008, accueillera une promenade paysagée en cours d'aménagement en cœur de parcelle. Une étude urbaine, en cours de réalisation, sera soumise à concertation fin 2008.

Sur les autres secteurs du GPRU, la couverture du périphérique a été achevée début 2008 et un aménagement provisoire a été réalisé. Les travaux du jardin définitif commenceront mi-2010. Un hôtel d'activité a par ailleurs été livré rue Raymond-Losserand.

• **GPRU Porte Pouchet (17^e)** : la phase opérationnelle a démarré avec l'approbation du dossier de réalisation de la ZAC en juillet 2007. Les travaux rue Pierre-Rebière ont débuté en vue de la réalisation de 180 logements, dont 140 seront sociaux. L'OPAC a également obtenu un permis de construire pour la réhabilitation de la tour Bois le Prêtre par les architectes Druot/Lacaton/Vassal.

• **GPRU Montmartre/Clignancourt/Poissonniers (18^e)** : sur l'îlot Clignancourt, les années 2007 et 2008 correspondent à la résidentialisation des immeubles HBM et à la rénovation de devantures commerciales. Par ailleurs, l'OPAC a engagé en 2008 la réhabilitation de ces immeubles. Sur le secteur Binet, les architectes de la crèche et des logements sociaux à reconstruire ont été désignés.



Carte du GPRU.

• **GPRU Cité Michelet (19^e)** : 2007-2008 a été marqué par la livraison du centre d'animation avec une antenne jeune, puis d'un centre de planification et d'un centre de protection maternelle et infantile, et le projet de rénovation de la cité se poursuit, en surmontant les difficultés liées à la découverte d'une pollution ancienne des sols.

• **GPRU Porte des Lilas (19^e/20^e)** : l'architecte Dominique Perrault a été désigné pour la construction d'un hôtel de 120 chambres. Les programmes de bureaux sont en chantier. Le jardin, réalisé sur la dalle de couverture du périphérique, est en cours de réalisation. Fin 2007, l'opérateur des 7 salles de cinéma a été désigné.

• **GPRU Porte de Montreuil (20^e)** : la résidentialisation de la cité Patrice de la Tour du Pin a été achevée

en 2007. Le site fait actuellement l'objet d'une phase d'étude, préalable à la concertation qui sera engagée à l'automne 2008.

• **Quartier Saint-Blaise (20^e)** : le projet est maintenant défini, notamment sur le secteur Cardeurs-Vitruve. Il s'agit de recréer des rues permettant de désenclaver le quartier, notamment vers la future station de tramway. Des locaux d'activités et de nouveaux commerces vont être réalisés, la crèche actuellement située sur la dalle Vitruve sera démolie après avoir été reconstruite sur un terrain de l'OPAC ; des logements dégradés de France Habitation seront démolis et les habitants relogés dans de meilleures conditions à proximité, permettant d'améliorer considérablement la qualité des espaces et des circulations.



Service civil volontaire.

RENFORCER la solidarité entre les générations

Ville s'est dotée d'un **Label Paris Services à domicile**, qui permettra à terme aux familles de choisir en toute sérénité leur aide à domicile.

L'aide aux personnes âgées désorientées et à leurs familles

420 000 Parisiens ont 60 ans et plus, 102 000 ont plus de 80 ans. Notre ville a besoin de leur expérience et de leur engagement.

Depuis 2001, Paris s'emploie à développer une politique intergénérationnelle, levier actif de notre vie collective.

Faciliter l'autonomie et le maintien à domicile

- **L'allocation personnalisée d'autonomie (APA)** permet d'apporter une aide financière à plus de 23 500 Parisiens fragilisés par une perte d'autonomie. Cela représente pour Paris un budget de plus de 100 M€.

- **Depuis 2002 la Ville a mis en place une convention avec les associations prestataires pour professionnaliser et améliorer la qualité des services à domicile** (qualification des intervenants, écoute et soutien aux aidants, expérimentation d'une garde de nuit itinérante). Depuis juillet 2007, la

- **Organiser un réseau de proximité autour des personnes âgées, c'est aussi développer le service civil volontaire**, permettant aux jeunes Parisiens qui le souhaitent de consacrer un peu de leur temps et de leur énergie à la vie de leur ville, ou encore **soutenir financièrement l'équipe mobile d'urgence (EMU)**, dispositif pilote d'intervention et d'écoute adossé au SAMU et à la Maison ouverte, association intergénérationnelle située dans le 14^e arrondissement.

Une nouvelle Maison spécialisée dans la création artistique et le développement personnel a ouvert dans le 12^e arrondissement en 2008.

- **Le PAM (Paris Accompagnement Mobilité)** permet aux personnes à mobilité réduite de se déplacer sur le territoire parisien : ainsi les personnes âgées titulaires de l'APA peuvent se rendre dans les centres d'accueil.

Développer et améliorer l'accueil en établissement

1 371 places ont été créées depuis 2001, dont 661 destinées aux personnes âgées les plus démunies. Entre janvier 2007 et juin 2008, 4 nouvelles maisons de retraite (374 places) ont ouvert. **2 200 places seront créées d'ici 2014**. Un groupe de travail a été constitué pour définir une charte architecturale commune tendant à faire des établissements de vraies "maisons" à vivre.

- **Nous avons multiplié par 6 (175 contre 25 en 2001) le nombre de places en accueil de jour** pour la prise en charge des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. **300 places nouvelles seront créées d'ici 2014**.

- **Une plateforme de services et d'écoute "Tout sous un même toit", dédiée aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer**, à leur famille, ainsi qu'aux aidants bénévoles et professionnels, a ouvert début 2008 : elle vise à prévenir l'épuisement des aidants, à leur apporter une information complète sur les prises en charge et à les aider à trouver la solution la mieux adaptée à la situation à laquelle ils sont confrontés.



De nouveaux échanges entre les générations

Chaque génération a quelque chose à apprendre et à apporter aux autres.

Paris a multiplié les partenariats entre les clubs et les résidences pour personnes âgées et les écoles, les centres de loisirs et les crèches.

Autant de moments partagés qui **nourrissent le lien social de notre cité**.

**Accueil de jour :
300 places
créées d'ici 2014
pour la prise en charge de la
maladie d'Alzheimer.**



1



2

1. Croisière dansante sur la Seine dans le cadre de "L'été des séniors".

2. Télé-médecine dans la résidence Julie Siegried (14^e).

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'université permanente de Paris (UPP) rencontre un succès croissant : **39 000 inscrits en 2007**. Elle a créé de nouvelles filières : apprentissage des langues ; ethnologie et mythologie, auxquelles s'ajoute en 2008 une filière "Europe" pour accompagner la présidence française de l'Union européenne.

Mobiliser les nouvelles technologies au service des Parisiens âgés

- En partenariat avec l'hôpital européen Georges Pompidou et l'hôpital Saint-Joseph, quelques maisons de retraite parisiennes bénéficient d'une **prise en charge de résidents via des consultations de télé-médecine**, ce qui permet d'éviter des hospitalisations et d'améliorer la prévention.

Rompre la solitude et l'isolement

- La participation des seniors aux festivals "Paris Cinéma" et "Mon premier festival" a été renforcée

LE SAVIEZ-VOUS ?

Une plateforme de services et d'écoute dédiée aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, à leur famille, ainsi qu'aux aidants bénévoles et professionnels, a ouvert début 2008 : elle vise à prévenir l'épuisement des aidants, à leur apporter une information complète sur les prises en charge et à leur permettre de trouver la solution la mieux adaptée à la situation à laquelle ils sont confrontés.

avec le préachat de places réservées aux personnes âgées à faibles ressources.

- Un nouveau libre-service Internet a été créé ainsi qu'un **atelier d'initiation à Internet** portant à plus de 20 le nombre de clubs équipés pour l'apprentissage d'Internet.

- Le forum dédié aux seniors réunit chaque automne un nombre croissant de Parisiens, retraités ou futurs retraités, sur le parvis de l'Hôtel de Ville. Ils viennent exposer aux services de la Ville, ou à leurs partenaires associatifs et institutionnels leurs difficultés, s'informent sur les actions bénévoles et découvrent mille manières de vivre pleinement leur Ville.

Prévenir les effets d'une nouvelle canicule

Tous les ans, les personnes de plus de 75 ans et les personnes handicapées sont invitées à s'inscrire sur le fichier de vigilance dit "Chalex" afin d'être contactées régulièrement en cas de canicule et secourues si besoin est. En juillet 2008, 20 500 personnes étaient inscrites.

Toutes les résidences médicalisées de Paris ont été équipées d'une pièce rafraîchissante.

LUTTER

contre toutes les formes de discriminations

Aucun comportement, individuel ou collectif, qui puisse menacer notre diversité ne doit être toléré. Chaque jour, des femmes et des hommes rencontrent des difficultés, subissent des violences au motif de leur origine, de leur religion, de leur sexe, de leur âge ou de leur choix de vie. A Paris, ville de la proclamation des Droits de l'homme, plus encore qu'ailleurs, nous avons le devoir collectif de lutter avec acharnement contre toute forme de discrimination.

Paris dit "OUI" au droit de vote des étrangers

Les Parisiens non européens, qui ne disposent pas du droit de vote, sont des Parisiens qui vivent, travaillent, payent leurs impôts à Paris. Parce que la France ne les laisse pas exprimer leur voix civique, Paris a créé dès 2001 un **Conseil de la citoyenneté**, lieu de participation et d'engagement dans la vie de notre cité.

Pour que la langue ne soit pas une barrière, nous favorisons **l'apprentissage du français**. Nous avons aussi édité des **guides multilingues** sur le logement, la santé, la scolarité, le mariage, etc. Des **interprètes** peuvent intervenir dans plusieurs de nos structures et les agents municipaux ont été formés à l'accueil des publics de culture étrangère.

Des **aides juridiques gratuites** ont été mises en place dans les 5 Points d'accès au droit de la capitale.

Pour rompre l'isolement des migrants

âgés et leur apporter une aide sociale, **3 cafés sociaux** ont été ouverts depuis 2001. 4 autres seront créés d'ici 2014.

Pour l'égalité entre les femmes et les hommes

En mettant en œuvre, en 2001 et de nouveau en 2008, la **parité dans l'exécutif municipal** comme pour les directions administratives, Paris a voulu donner l'exemple.

L'activité professionnelle des femmes est une priorité. La Ville soutient des associations comme "Paris Pionnières" qui accompagne les projets de création d'entreprises par des femmes.

Un **programme d'aide au retour à l'emploi** pour les femmes bénéficiaires de l'allocation parent isolé sera mis en place très prochainement.

La création d'un **Centre de ressources sur les droits des femmes** les informera et les orientera vers des structures spécialisées sur l'emploi, la santé, la lutte contre les violences. Nous allons créer des **centres de planification** au cœur des quartiers, pour en faciliter l'accès comme nous l'avons fait Cité Michelet dans le 19^e arrondissement en 2008.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Parce que les services municipaux se doivent d'être exemplaires, nous avons élaboré une Charte contre les discriminations et pour la diversité.

L'éducation au respect entre les sexes a fait l'objet d'un programme auprès de 15 000 collégiennes et collégiens Parisiens. Nous allons développer cette action, notamment auprès des plus jeunes enfants.

Un **dépistage gratuit du cancer du sein** est proposé à toutes les femmes de plus de 50 ans.

La **lutte contre les violences faites aux femmes** est une priorité de l'action municipale qui a fait l'objet d'un programme important de formation, de financement d'associations et par la création du centre d'hébergement spécialisé "Suzanne Képès". L'opération Lourmel (15^e), conduite par la SEM Paris Seine, inclut une résidence sociale dédiée à l'accueil de 20 femmes avec enfants en situation de détresse, qui sera livrée en fin 2012.



1. Café social, (18^e).



2. Campagne d'affichage contre le racisme et les discriminations.



Maison départementale des personnes handicapées de Paris - rue de la Victoire, (9^e).

POUR UNE VILLE ACCESSIBLE

aux personnes handicapées

Mettre en œuvre le droit à la scolarité et au périscolaire

Depuis 2004, la Ville a engagé un vaste programme de mise en accessibilité des écoles parisiennes. A la rentrée 2007, 100 écoles étaient d'ores et déjà accessibles. Un audit complet est en cours sur les collèges parisiens pour définir les travaux prioritaires de mise en accessibilité.

3 centres de loisirs ont été créés pour l'accueil à parité d'enfants valides et handicapés. Un 4^e centre doit ouvrir très prochainement.

Se déplacer dans la ville

Créé en 2003, en coopération avec la Région, le service **Paris Accompagnement mobilité (PAM)** compte aujourd'hui 9 300 inscrits et a effectué en 2007 258 000 courses. Devenu un acteur majeur des transports parisiens, PAM est appelé à évoluer. **PAM sera prochainement étendu aux tranches horaires tardives pour permettre un meilleur accès aux loisirs et à la vie culturelle.**

Fin 2008, toutes les lignes de bus qui traversent Paris seront accessibles. Le tramway des Maréchaux est accessible sur la totalité de la ligne et le sera aussi dans ses prolongements.

Le nombre de places GIG-GIC créées dote Paris, en 2008, d'un taux supérieur à l'objectif fixé au niveau national (2,3 % au lieu de 2 %). L'aménagement de places se poursuivra avec un objectif de juste répartition de l'offre sur le territoire parisien.

L'équipement des traversées piétonnes en feux sonores et en bandes podotactiles, ainsi que l'installation d'abaissments de trottoirs se poursuit. Depuis 2001, 5 500 trottoirs ont été aménagés.

Déployer de nouvelles capacités d'accueil en établissement

En 2007 et 2008 un effort important a été fourni pour l'accueil : 61 places de centres d'accueil de jour, 251 places en service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS), 15 places en service d'accompagnement médicosocial pour adultes handicapés (SAMSAH), 31 places en foyer d'hébergement et 20 places en foyer d'accueil médicalisé (FAM). Le nombre de places en maisons d'accueil spécialisé (MAS) a doublé (298 places contre 142 fin 2006).

D'ici 2014, il est prévu d'augmenter de 55 % les places en établissement pour adultes et de 38 % les places pour enfants.

La culture, un capital commun à tous

- L'ouverture de l'**International Visual Théâtre (9^e)** dirigé par **Emmanuelle Laborit**, dédié à la langue des signes et inauguré en juin 2007.

- **7 musées ont été équipés** en 2007-2008 d'audio-guides à destination du public français et étranger, dotés d'une boucle magnétique pour les malentendants. La Maison Victor Hugo a obtenu le label "Tourisme et handicap" en 2008.

Depuis 2001, Paris s'emploie à prendre en compte le handicap et à supprimer, pour tous, les obstacles à une vie pleinement engagée dans la Cité. La Ville a ainsi multiplié par 12 le budget consacré à l'accessibilité. C'est par des actes concrets que Paris veut poursuivre et accentuer son engagement. Paris ne doit jamais exclure personne. Mais il reste beaucoup à faire.

Une mise en cohérence des actions et des offres

L'ouverture en 2007 des nouveaux locaux de la **Maison départementale des personnes handicapées (69 rue de la Victoire, 9^e)** facilite les démarches des personnes handicapées et de leurs proches qui peuvent à présent s'adresser à ce guichet unique.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Une collectivité démocratique a le devoir de permettre à chacun d'exercer sa citoyenneté.

C'est un enjeu de civilisation. Paris a rendu accessible 99 % des bureaux de vote (seuls 31 % l'étaient en 2001). L'ensemble des comptes rendus de mandat est interprété en langue des signes. Nous avons également créé la première plate-forme juridique dédiée aux personnes sourdes.

- **Trois salles de cinéma parisiennes** (Arlequin - 6^e, Publicis Cinéma - 8^e, et MK2 Quai de Seine - 19^e) ont été équipées pour la projection de films français avec sous-titrage et audio-description pour les personnes âgées, malentendantes ou malvoyantes. La Ville de Paris finance le sous-titrage et l'audio-description de plusieurs films en exclusivité chaque année.

- **Enfin, l'accessibilité** aux personnes handicapées est une priorité pour les bibliothèques municipales. **La nouvelle médiathèque Marguerite Yourcenar, ouverte en 2007, a été dotée d'un pôle pour l'accueil des personnes non voyantes.**

Pour le public sourd et mal entendant, des boucles magnétiques ont été installées dans les bibliothèques Chaptal, Saint-Eloi, Fessart et Malraux.

- **La Ville soutient aussi** tout ce qui contribue à **rendre la création artistique accessible à tous** : depuis janvier 2007, l'association Turbulences accueille à Paris une trentaine de jeunes autistes en ESAT pour les initier aux métiers de la création artistique (théâtre, musique, danse, création picturale).

Sports et loisirs

Depuis 2007, chaque arrondissement compte au moins un gymnase, une piscine ou un stade accessibles aux personnes en situation de handicap moteur. **28 bassins de natation ont été rendus accessibles aux personnes à mobilité réduite.**



Centres de loisirs mixte pour enfants valides et handicapés (12^e).

NAITRE ET GRANDIR A PARIS, l'égalité des chances au cœur de notre action

A tous les âges de la vie, chaque Parisien est un acteur de la vie de sa cité : toutes les énergies, toutes les volontés, toutes les ambitions doivent pouvoir s'y épanouir librement.

Petite enfance : un mode de garde pour chaque famille

- En matière d'accueil de la **petite enfance**, l'offre parisienne en crèches et en haltes-garderies continue d'augmenter (+22 % en 7 ans). Fin 2007, plus d'un enfant sur deux âgé de moins de trois ans (52 %) était accueilli en structure collective.

- Nous avons créé, de 2001 à mars 2008, **5 816 nouvelles places**. C'est ainsi que Paris est, en moyenne, mieux doté en crèches que le reste du pays. Nous continuerons à donner la prio-



Aire de jeux du jardin d'Eole, (18^e).

rité à l'accueil collectif qui reste le mode de garde préféré des parents. Nous créerons 4 500 places d'ici mars 2014.

- **Deuxième mode de garde à Paris, la garde au domicile des parents** concernait en 2007 en moyenne 12,6 % des jeunes enfants Parisiens. La Ville a mis en place une allocation spécifique et veille à promouvoir la qualification des emplois dans ce domaine. Aussi, nous nous sommes engagés sur la durée de la mandature à soutenir ce mode de garde par la création d'un *label qualité garde à domicile* qui sera à terme attribué à des porteurs de projets qui forment des personnels à la fonction d'"auxiliaires parentaux" et proposent des solutions fiables aux familles.

C'est ainsi que la Ville de Paris soutient depuis mai 2008 l'action développée dans les 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e arrondissements par l'association La Clairière.



Crèches et haltes-garderies :
5 816 places
créées



Centre de loisirs Servan,
rue Servan, (11^e).



Construction d'écoles et collèges

ÉCOLES :

septembre 2007 : école maternelle,
rue Christiani (18^e)

septembre 2008 : école maternelle,
rue de Saussure (17^e)

fin 2008 : école élémentaire,
rue de la Tour d'auvergne (9^e)

COLLÈGE :

septembre 2007 : collège Colette
Besson (reconstruction, 20^e)

Grandir et étudier à Paris

• **La réussite scolaire est plus que jamais une priorité de l'équipe municipale.** De la maternelle au collège, nous multiplions les dispositifs d'accompagnement et d'orientation (clubs "coups de pouce" dans le primaire, bénévolat étudiant au collège...). Nous poursuivons donc notre politique de construction d'équipements : 14 écoles et 5 collèges seront construits dans la mandature qui s'ouvre. Un programme de "réussite éducative" permet en partenariat avec l'Education Nationale d'accompagner individuellement les élèves les plus en difficultés dans les quartiers sensibles.

3 collèges ont bénéficié à titre expérimental de "classes mobiles" : il s'agit d'un chariot composé d'ordinateurs portables et de logiciels. Cette nouvelle technologie a vocation à faciliter l'utilisation de l'informatique

dans plusieurs disciplines, dans des salles de classe dépourvues d'ordinateurs. 14 collèges ont fait l'acquisition de tableaux interactifs.

Nous lançons la mise en place des espaces numériques de travail dans tous les collèges parisiens. Le déploiement de ces outils dans tous les collèges sera achevé en 2011.

La gestion de l'Action Collégien a été municipalisée le 1^{er} janvier 2008 : il s'agit d'un dispositif de soutien scolaire pour des collégiens en difficulté scolaire.

La ville après la classe : de nombreuses innovations pour le périscolaire

- **Création de 44 nouveaux "Espaces Premiers Livres"** à la rentrée 2007 et 41 en septembre 2008, ce qui porte le total à 246 EPL.

- **Mise en place de 3 nouveaux centres de loisirs** municipaux accueillant à parité des enfants handicapés et valides (à Gerty Archimède dans le 12^e arrondissement depuis janvier 2007 et à l'école maternelle Christiani dans le 18^e à la rentrée 2007 et enfin à l'école cité Champagne (20^e) en janvier 2008.

- **Ouverture à l'automne 2007 de 2 nouveaux centres de ressources :** centre de ressources petite enfance Piver (11^e) et centre de ressources goût-éducation nutritionnelle à Gaubet (19^e).

JEUNE A PARIS :

encourager les aspirations de tous et le talent de chacun

La municipalité développe une politique de la jeunesse axée sur l'accès à l'autonomie dans tous ses aspects : accès à l'information, à l'emploi, au logement, à la culture et à la citoyenneté.

Il s'agit de donner les meilleures chances de réussite à ceux qui s'engagent dans la vie collective.

Renforcer l'accès à l'autonomie par le logement et l'emploi

Dédiés à l'information des jeunes sur l'emploi, la formation, le logement ou les loisirs et à leur orientation vers des structures spécialisées, **le réseau des 21 antennes jeunes a été renforcé** : 4 nouvelles antennes ont ouvert leurs portes entre octobre 2007 et juin 2008 dans les 9^e, 17^e, 18^e et 19^e arrondissements.

L'accès au logement est un élément central d'une politique de soutien à l'autonomie. Paris développera son soutien aux foyers de jeunes travailleurs afin d'atteindre l'objectif de 3 000 places nouvelles sur la mandature, en complément des 4 000 logements étudiants prévus sur cette période.

L'insertion professionnelle des jeunes est au cœur de notre projet. Soutenues par la Région, l'Etat et la Ville, **les 5 missions locales parisiennes ont assuré l'orientation et le suivi professionnel de 19 000 jeunes en 2007 avec des résultats : 8 000 remises en emploi et 1 100 entrées en formation en alternance.** Cet effort sera amplifié avec le développement des actions de parrainage intergénérationnel, de placement en emploi, des aides à la création d'en-

treprise et de l'accompagnement des jeunes aux différents forums emploi organisés par la Ville. Un soutien renforcé sera accordé aux jeunes victimes de discriminations, issus des quartiers en politique de la Ville.

Soutenir les jeunes en difficulté : une structure innovante ouverte aux adolescents et jeunes du quartier, gérée par l'association AJAM dans le 10^e arrondissement s'ouvre cette année. 4 autres le seront d'ici 2014. Paris manque de structures adaptées à l'accueil d'adolescents présentant des troubles du comportement : **un équipement médico-social leur sera dédié en 2010. Les centres sociaux soutiennent les jeunes et les familles en difficulté** : les centres Olympiades (13^e), Porte de Vanves (14^e) et amandiers (20^e) ont été ouverts en 2007 et 2008, **6 nouveaux centres seront créés d'ici 2014.**

Amplifier la démocratisation de l'accès à la culture, aux loisirs et à la citoyenneté

Les centres d'animation qui proposent des activités culturelles et de loisirs ouvertes à tous ont vu le nombre de leurs usagers croître de 12 % (soit 5 500 usagers supplémentaires) entre 2007 et 2008. **La mise en œuvre d'une nouvelle tarification modulée en fonction des ressources des usagers** a permis d'élargir l'ouverture des centres d'animation au plus grand nombre et aux personnes disposant de faibles revenus, répondant ainsi à une exigence de justice et de renforcement du lien social dans les quartiers. Parallèlement à cet engagement, de nouveaux centres ont été ouverts sur la période 2007-2008 dans les 4^e, 16^e, 18^e et 19^e

arrondissements. De nouvelles ouvertures sont prévues en 2009 (1^{er}) et 2010 (12^e, 18^e) afin d'accroître l'offre parisienne de ces espaces de loisir et d'éducation populaire.

Les opérations Paris jeunes talents, Paris jeunes aventure, Paris jeunes vacances et Paris jeunes association qui valorisent l'autonomie, la créativité et l'engagement solidaire rencontrent un vif succès. Elles seront amplifiées et leur visibilité sera améliorée en 2009.

Des projets pour la jeunesse Parisienne

Pour développer l'engagement des jeunes dans la vie de la cité, nous doterons le Conseil parisien de la jeunesse d'un lieu spécifique, et nous créerons **un nouveau site Internet tourné vers les jeunes Parisiens.** Trois antennes pour les étudiants vont donc être créées, au-delà de la Maison des initiatives étudiantes : l'une dans le Quartier latin, une autre dans la ZAC Paris-Rive gauche, une troisième à proximité de la Porte de la Chapelle. Les projets collectifs seront particulièrement favorisés.

Nous faciliterons également **le séjour à l'étranger des étudiants Parisiens**, dans le cadre d'échanges internationaux entre universités et grandes écoles, et nous proposerons des bourses pour ces étudiants (Erasmus et autres dispositifs) dans le cadre de conventions passées avec ces établissements.

DYNAMISER NOTRE DEMOC

la clé du vivre ensemble

Paris s'emploie, depuis 2001, à enrichir et à faciliter l'engagement de tous les Parisiens - quels que soient leur quartier, leur âge, leur nationalité... - dans la vie de la cité.

A Paris, 121 conseils de quartiers pour que vive la démocratie locale.

Les conseils de quartier sont des espaces d'information, de dialogue et d'initiatives. Chaque conseil de quartier dispose d'un budget de 8 264 € en investissement et 3 300 € en fonctionnement. En 2008 ce budget sera

augmenté, des **crédits d'étude** leur seront attribués et un **lieu** leur permettant de travailler, recevoir du courrier et d'accéder à un équipement informatique sera mis à leur disposition dans chaque arrondissement.

Afin d'harmoniser les modalités d'organisation et de fonctionnement des Conseils de quartier dans les 20 arrondissements, une "**Charte de la participation des Parisiens**" engageant la Mairie de Paris et les mairies d'arrondissement est en cours d'élaboration.

Le projet Internet de **plate-forme d' "e-participation"** parisienne et d'arrondissement a été lancé par

les services de la Ville à l'automne 2008. Ce site permettra aux conseillers de quartier d'échanger et de débattre entre eux de sujets tels que le fonctionnement des instances, la communication, les moyens, les projets.

Soutenir la dynamique associative :
13 millions
d'euros ont été investis par la Ville



Rencontre avec l'association l'Ecuyer à la tulipe, Porte de Clignancourt (18^e).

RATIE :



Expression citoyenne

L'objet de toute pétition ayant recueilli la signature d'**au moins 5% de citoyens** sera inscrit à l'ordre du jour du Conseil d'arrondissement ou du Conseil de Paris.

Une concertation accrue

La **Commission parisienne du débat public** composée d'élus, de membres de l'administration et de représentants du monde associatif, est en cours de constitution. Elle aura pour vocation d'examiner les modalités de concertation, de formuler des recommandations et de garantir le suivi des procédures lancées.



Débat public sur l'extension du tramway.

La vie associative : un levier important de notre vie collective

L'année 2008 marque une étape particulièrement importante dans l'action de la Ville de Paris en faveur des associations : l'achèvement du programme de création de **21 équipements de soutien à la vie associative**.

Les 20 arrondissements de Paris sont à présent équipés d'une **Maison des associations**. Les MDA offrent aux associations des locaux pour servir de support à leur vie sociale (1 à 4 salles de réunion), des moyens informatiques, des moyens de reprographie, et une capacité d'expertise et de conseil.

pées en trois pôles : formation, documentation et accueil-expertise-information.

L'administration parisienne est en train de mettre en place **une base de données associatives**, qui contribuera à structurer les relations futures entre la Ville de Paris et les associations.

En créant **une "Maison virtuelle des associations"** nous voulons développer l'offre de services aux associations. Elle permettra l'accès en ligne aux informations destinées aux associations, aux formations, mais aussi la simplification de démarches administratives.

Un **"Mois de la vie associative"** programmé chaque automne permettra d'**encourager l'engagement associatif**.

Dans cette nouvelle mandature **nous développerons à plus grande échelle - notamment dans les locaux vacants des bailleurs sociaux - des pépinières associatives** du type "Pépinière Mathis" (19^e) ou "Maison des associations de solidarité" (13^e).

LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour faire vivre le pluralisme, chacune des sensibilités politiques représentées au Conseil de Paris s'est vu confier la présidence d'une des Commissions thématiques du Conseil.

Le Carrefour des associations parisiennes, structure de soutien dédiée aux associations parisiennes, a ouvert ses portes en juin 2007 à la gare de Reuilly (12^e). Cet établissement offre à ses usagers des prestations regroupées

DES SERVICES MUNICIPAUX adaptés aux temps de la ville

Une politique de modernisation des services municipaux a été mise en œuvre pour garantir une meilleure qualité de l'accueil et une offre adaptée aux évolutions de la ville.

Des outils innovants pour un service plus proche des usagers

Outre la création d'un site dédié pour chaque mairie d'arrondissement, le site www.paris.fr connaît un développement spectaculaire et consti-

tue une source majeure d'informations avec **50 000 visites par jour, soit 16 millions de visites pour l'année 2007** et plus de **70 000 pages d'information disponibles**.

De plus en plus de services à distance sont proposés, comme la commande en ligne d'actes d'état civil, la réservation de véhicules pour les personnes à mobilité réduite, la réservation de terrains de tennis, la consultation du catalogue des bibliothèques, le calcul du quotient familial, etc.

Le **39 75** étend progressivement son action en élargissant sa fonction d'ac-

cueil téléphonique (9 standards de mairies d'arrondissement ont été intégrés) et en assurant de nouveaux services (prise en charge des demandes de logement social et d'enlèvement des encombrants).

LE SAVIEZ-VOUS ?

www.paris.fr développe son secteur vidéo et retransmet notamment les séances du Conseil de Paris en direct.

Pour un meilleur accueil des usagers

Depuis mars 2006, la **charte d'accueil des usagers** informe les Parisiens sur la qualité de l'accueil qu'ils sont en droit d'attendre dans chaque établissement municipal.

Paris lance une démarche de certification de tous ses services recevant du public. Un référentiel de qualité est en cours d'élaboration avec les associations d'usagers. Un organisme de certification extérieur contrôlera régulièrement son respect.

Des **comités d'usagers** ont été mis en place en septembre 2008, dans des établissements pilotes. Ils seront progressivement étendus.

L'harmonisation et l'élargissement des horaires des équipements publics municipaux se poursuivent.

Le site internet de la Ville : Paris.fr.





Point Information Médiation MultiServices (20^e).



La Médiation : un service dorénavant indépendant

La part des recours en médiation déposés par le biais des PAD et MJD augmente chaque année (46 % en 2007 et 50 % sur le premier semestre 2008). Il s'agit du premier mode de saisine, devant les réclamations adressées par courrier et par téléprocédure. Ces chiffres témoignent de la légitimité des permanences assurées par les représentants de la médiation et de l'importance que revêt l'accueil physique pour certaines populations qui ont besoin d'être écoutées et aidées dans une démarche administrative qui leur apparaît souvent complexe.

Dans cette nouvelle mandature, la médiation a désormais été confiée non plus à un(e) élu(e), mais à une personnalité indépendante reconnue, Claire Brisset.

Journaliste au Figaro puis au Monde et au Monde Diplomatique, elle a ensuite été directrice de l'Information à l'UNICEF, puis a exercé la fonction de Défenseur des Enfants de 2000 à 2006.

A titre d'exemple, les plages d'ouverture des piscines municipales destinées au public individuel ont été élargies, notamment en nocturne. De nouveaux horaires sont proposés dans les parcs et jardins depuis le 1^{er} mai 2007. La nouvelle médiathèque Marguerite Yourcenar dans le 15^e est ouverte le dimanche depuis début 2008. Les horaires des 32 clubs pour personnes âgées ont été progressivement élargis et, enfin 2 nouveaux marchés ont été ouverts l'après-midi dans les 13^e et 15^e arrondissements.

Faciliter vos démarches administratives

La simplification de plus de 30 formulaires administratifs dont celui de l'APA (allocation personnalisée d'autonomie).

La modernisation des modes de paiement se poursuit. Les participations familiales pour les crèches qui pouvaient depuis 2005 être payées par prélèvement automatique peuvent l'être également par chèque emploi service universel (CESU), depuis septembre 2007.

Cinq Points d'information médiation multiservice (PIMMS) proposent une offre globale de services publics en un même lieu, afin de faciliter les démarches administratives des Parisiens, notamment les plus fragiles.

La médiation municipale : toujours plus de présence dans les arrondissements

Depuis 2001, la médiation de la Ville renforce sa proximité avec les usagers pour devenir une véritable passerelle accessible à tous en cas de litige avec un service de la Ville ou du département de Paris.

L'ouverture du cinquième Point d'accès au droit (PAD) en février 2008 dans le 13^e arrondissement a complété le dispositif existant (4 PAD dans les 15^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements ainsi que 3 Maisons de justice et du droit dans les 10^e, 14^e et 17^e arr.).



Point d'accès au droit (20^e).



PARIS, ville de culture et de création

Le Petit Palais après rénovation (8^e).

Paris est une ville de culture, dans la double dimension de ce mot : la préservation d'un patrimoine unique, et le soutien à une créativité toujours renouvelée.

Après **la réforme des conservatoires** (tarifs dégressifs selon les revenus), **la numérisation et la mise en ligne des collections des bibliothèques et de la collection des 7 000 films du Forum des images**, **la gratuité des collections permanentes des musées municipaux** (dont trois ont fait l'objet d'une restauration majeure), la naissance de la Maison des pratiques amateurs et l'intensifi-

cation de l'éducation au cinéma (50 000 enfants concernés en 2007-2008), les années 2007 et 2008 ont été marquées par l'aboutissement de choix et d'investissements initiés par la Ville de Paris dès 2001 avec :

- **l'ouverture de la Maison des Métallos (11^e)**, lieu de la pratique culturelle, de diffusion artistique et d'accueil pour les associations ;
- **l'ouverture de la bibliothèque Chaptal (9^e)** à destination d'un public familial, et l'extension de deux autres (Portefoin - 3^e, Vivienne - 2^e) ;
- **l'ouverture de la médiathèque Yourcenar (15^e)** mêlant espaces d'actualité, d'expositions, de consultation et un fonds sur l'environnement et la bande dessinée ;
- **la prochaine ouverture en décembre 2008 de la bibliothèque du cinéma François Truffaut et du Forum des Images rénové** au cœur des Halles.

Une politique culturelle tournée vers l'avenir et soucieuse de son riche passé

Les grands chantiers structurant la diversification de l'offre et permettant le rééquilibrage vers des quartiers jusqu'alors oubliés :

- **les Trois Baudets (18^e)** : cette nouvelle salle insonorisée de 250 places va redevenir fin 2008 le lieu d'art et d'essai de la chanson. Scène pilote et relais parisien, elle se consacrera à la découverte, au développement et à la diffusion des jeunes talents francophones ;
- **la Gaîté Lyrique (3^e)**, dédiée aux arts numériques et aux musiques actuelles, et dont les délégués ont été retenus en novembre 2007 (Pa-

trick Zelnik, Steven Hearn et Jérôme Delormas), ouvrira ses portes en 2010 ;

- **le Louxor (10^e)**, dont la restauration et le projet architectural ont été confiés à Philippe Pumain à l'été 2008, ouvrira ses portes en 2012 avec ses 3 salles de cinéma d'art et essai, (dont l'une sera dédiée aux cinémas du Sud), une cafétéria et un espace d'expositions ;
- **la Philharmonie de la Ville de Paris dans le parc de la Villette (19^e)** sera construite par l'architecte Jean Nouvel (désigné en 2008) et verra le jour en 2012.

Dans le domaine du patrimoine, la Ville s'est attachée à deux restaurations majeures en relation avec l'Etat :

- **la tour nord de Saint-Sulpice (6^e)**,
- **la tour Saint-Jacques (4^e)** dont la rénovation est terminée et le jardin rouvert au public en mars 2009.

La Ville de Paris a contribué à la préservation, à l'entretien et à la rénovation de ses lieux de culte, qui appartiennent pleinement à son patrimoine :

- en 2007 les restaurations des façades de Saint-Eloi (12^e) et de la chapelle Saint-Eleuthère de St-Pierre de Montmartre (18^e) ont été achevées ;
- en 2008, nous avons engagé la restauration des couvertures de Saint-Joseph des Nations (11^e) et de Notre-Dame de la Croix (20^e), l'intérieur du temple de Pentemont (7^e), les façades et toitures du temple de Belleville (20^e) et de Sainte-Marie des Batignolles (17^e), la façade principale du temple de la Visitation (4^e), la crypte de Sainte-Anne de la Butte aux Cailles (13^e) et la restauration du clocher-porche de Saint-Pierre de Montrouge (14^e) est déjà bien avancée. Enfin, grâce no-



Journées du Patrimoine

Les Journées du Patrimoine en septembre offrent à Paris désormais une quarantaine de parcours thématiques. Depuis 2006, la Ville lance chaque année de nouveaux parcours du patrimoine, promenades thématiques ou par quartier, consacrées à l'architecture ou à l'histoire afin que les Parisiens s'approprient leur patrimoine du plus connu au plus insolite. En 2008, 27 balades du patrimoine et 34 parcours d'architecture sont sur www.paris.fr. (les nouveautés : parcours artistique du tramway, églises du second Empire, Atlantes et Cariatides en façade...)



Le 104, rue d'Aubervilliers (19^e), lieu de création pour des artistes venus du monde entier.

? Le 11 octobre 2008, le 104 éveille Paris

Le 104 met fin à ce qui a été une forme d'abandon culturel et artistique de certains quartiers parisiens. D'anciennes pompes funèbres pour accueillir de formes artistiques aussi diverses qu'inédites, une rue qui s'offre aux talents d'artistes du monde entier, une rue que chacun traverse, le Parisien, le visiteur, le riverain, pour participer à la vitalité culturelle de notre capitale. La rencontre avec le public est inhérente au lieu, à sa topographie, et c'est à un échange que nous avons pensé en concevant le 104. Il fallait que la ville de Paris se dote d'un **espace de création et de liberté**. Nous l'avons trouvé au cœur du 19^e. Nous l'avons bâti comme un nouveau passage dans le tissu urbain, là où le Paris de demain s'invente.

tamment à une souscription des Parisiens, l'archange Saint-Michel des Batignolles (17^e) a été restauré et re-placé sur son clocher.

La Ville a apporté son soutien à la rénovation de la Grande Mosquée de Paris (5^e).

A l'occasion du bicentenaire du Consistoire de Paris, elle a également contribué à la rénovation de la grande synagogue de la Victoire et procédé à l'illumination de cinq synagogues (ND de Nazareth /3^e, Buf-fault/9^e, Victoire/9^e, Roquette/11^e et Chasseloup-Laubat/15^e) pour mettre en valeur la richesse patrimoniale qu'elles représentent pour Paris.

La restauration des colonnes du Trône (12^e) a commencé au printemps 2008.

L'artiste au cœur de la cité

En 2007, inauguration de 37 ateliers créés dans les magasins généraux du quai de la Loire (19^e). Plusieurs

collectifs ont par ailleurs été accompagnés en 2007 par la Ville pour se maintenir légalement dans les lieux ou se reloger (la Générale - 11^e, ou le Théâtre de Verre - 10^e).

En 2008, ouverture de **l'Atelier partagé** du 100, rue de Charenton (12^e), première structure culturelle du genre, avec des espaces de travail partagés entre artistes, collectifs d'artistes (ainsi relogés) et habitants du quartier ; 10 ateliers rue de Clignancourt (18^e) et 12 ateliers rue des Vignoles (20^e).

**Ateliers d'artistes :
+30 %
entre 2001 et 2008.**

La Ville a lancé cette année le chantier de **rénovation de la Villa des Arts** (18^e) après l'achat de ce site historique d'ateliers d'artistes pour le sauver d'une vente à la découpe. 47 ateliers seront réalisés (ateliers logements ou ateliers studios), aux côtés de logements sociaux (livraison en 2011).

Des événements qui valorisent l'art et la ville dans chaque arrondissement

De nombreuses manifestations irriguent le territoire parisien et se développent également dans les communes voisines. C'est le cas de **Nuit Blanche**, dont l'édition 2007 a été marquée par son ouverture aux arts de la rue et au spectacle vivant avec une direction artistique confiée à Jérôme Delormas et Jean-Marie Songy. L'édition 2008 dirigée par Hervé Chandès et Ronald Chammah propose une invitation au

voyage à travers les images sous toutes leurs formes en se déroulant notamment dans les grandes gares parisiennes. Nuit Blanche a inspiré de nombreuses villes dans le monde (Riga, Madrid, Bruxelles, Porto, Montréal, Chicago, Toronto, Miami, Gaza...). A noter que Bucarest en 2007 et Tokyo en 2008 ont créé leur première Nuit Blanche.

Paris "fait son cinéma"

- **Le Festival Paris Cinéma**, présidé par Charlotte Rampling, déroule ses bobines chaque mois de juillet pour le plus grand plaisir d'un public toujours plus nombreux (70 000 spectateurs en 2007).

- **Mon 1^{er} Festival**, dédié aux enfants de 2 à 12 ans, a attiré pour sa part 8 000 spectateurs pendant les vacances de la Toussaint 2007 dans 7 salles de cinéma art et essai de Paris (4^e édition du 29 octobre au 4 novembre 2008 avec l'actrice Karin Viard pour marraine).

- **Cinéma au clair de lune** se promène chaque mois d'août dans les arrondissements de Paris et a attiré en 2007 plus de 30 000 spectateurs pour une quinzaine de projections en plein air sur les lieux de tournage des films projetés (8^e édition du 6 au 24 août 2008).



Jeunes musiciens répétant au nouveau Centre Musical Fleury-Goutte d'Or Barbara (18^e).

LE SPORT, une identité partagée

Le sport est au cœur de la vie de la cité. Parce qu'il invite à l'exigence vis-à-vis de soi et au dépassement de ses propres limites, il est une école de liberté et de volonté. Depuis 2001, la Ville affiche son ambition en matière de sport : permettre à chacun de faire du sport dans les meilleures conditions et soutenir le haut niveau qui contribue au rayonnement international de Paris.

De nouveaux équipements au service des usagers

Concrétisation de cette volonté municipale, le **budget d'investissement consacré aux équipements sportifs a doublé d'une mandature à l'autre en passant à 290 M€**. Avant 2001, la dernière piscine construite à Paris était la piscine Reuilly (12^e) ouverte en 1992.

Des actions spécifiques en direction des jeunes

• **Les écoles municipales des sports** : créées en 2001 pour les

enfants de 10 à 16 ans pendant les vacances scolaires.

Stages encadrés par des moniteurs diplômés d'Etat en collaboration avec les fédérations, ligues, comités et grands clubs parisiens proposant de nombreuses activités (sports de ballons, sports aquatiques...).

• **Les centres d'initiation sportive** : Accueillent les jeunes de 7 à 17 ans les mercredis de l'année scolaire et du lundi au vendredi pendant les congés scolaires. Une **trentaine de disciplines** sont proposées.

Une réforme tarifaire

• **Plus de justice sociale** Depuis 2001, les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du RMI ainsi que les titulaires de la carte Paris-Famille bénéficient de la gratuité dans les piscines et les tennis municipaux. Depuis le 1^{er} janvier 2005, l'accès aux pistes d'athlétisme est gratuit.

• **Action en faveur des jeunes** Les jeunes de moins de 26 ans bénéficient d'une entrée à tarif réduit dans les piscines et tennis municipaux depuis 2001.

Des mesures pour une nette amélioration de l'accès aux équipements sportifs

- **Réservation** des courts de tennis sur Internet ou par un serveur vocal.
- **Horaires d'ouverture** des équipements disponibles sur le site Internet de la Ville.
- **Augmentation du nombre d'heures**

? Reconstruction et réhabilitation des équipements

De très nombreux équipements ont été construits ou réhabilités durant la mandature, notamment :

- 7 nouveaux gymnases
- 7 nouvelles salles de sports
- 3 nouvelles piscines (Joséphine Baker dans le 13^e, la piscine patinoire Pailleron dans le 19^e, Belleville dans le 20^e)
- 2 restructurations complètes de piscines (Keller dans le 15^e et réhabilitation du bassin école Parmentier)
- création de 4 murs d'escalade
- création de 5 salles de remise en forme
- 12 nouveaux terrains de sport en accès libre
- rénovation de 22 piscines et de 29 gymnases ou salles de sport
- développement du gazon synthétique pour les terrains de football et de rugby

Au total, 39 équipements sportifs ont été créés durant la mandature.



Capoeira au Centre d'Animation Vercingétorix (14^e).





1. Piscine Joséphine Baker (13^e).
Architecte : Robert de Busni - Photographe : Sophie ROBICHON.
2. Skatepark (12^e).

d'ouverture au public individuel dans les piscines en régie.

- **Couverture de 17 courts de tennis** permettant leur utilisation quelles que soient les conditions météorologiques.
- **Mise en place d'une charte d'accueil dans les piscines.**

Patinoire de l'Espace sportif Pailleron (19^e).
Rénovation par l'architecte Marc Mimram.
Photographe : Marc VERHILLE.



Accessibilité aux personnes handicapées

Assurer l'accès aux équipements publics pour les personnes handicapées est un objectif majeur de la Ville. D'importants travaux ont été réalisés ou programmés pour assurer dans chaque arrondissement l'existence d'un équipement sportif entièrement accessible aux personnes handicapées, quelle que soit la nature du handicap.

- **Création ou transformation** d'ascenseurs en monte-charge dans de nombreux centres sportifs et piscines
- **Aménagement** de rampes, locaux sanitaires et vestiaires adaptés
- **Achat** de chaises de mise à l'eau dans les piscines...

Des animations de plein air ouvertes à tous et gratuites

- **Paris sur Glace** (120 000 personnes chaque année)
- **Paris Plages**
- **Paris Slide** (Pelouse de Reuilly)
- **Cheval dans la Ville**
- **Charléty sur neige** (plus de 15 000 enfants en 2006)



Livraison des équipements pour 2008-2014

La Ville doit continuer pour la prochaine mandature le travail de création de nouveaux équipements sportifs (Carreau du Temple, Gymnase Saint-Lazare, Gymnase de La Poste, Piscine et Gymnase Beaujon, ...) ainsi que la modernisation du patrimoine pour en améliorer l'usage (réhabilitation de piscines, de gymnases, couvertures de TEP...).

Par ailleurs la Ville s'est engagée dans des projets de grande envergure tels que :

- **Piscine Molitor**
- **Stade Jean Bouin** : rénovation et construction d'un stade dédié au rugby
- Participation à l'extension de Roland-Garros
- Participation au centre nautique d'Aubervilliers

L'ENVIRONNEMENT PARISIEN : bâtir ensemble le cadre de vie de demain



1

Les espaces verts : poumons de la capitale

Entre 2001 et 2007 nous avons ouvert au public **32 hectares d'espaces verts** à Paris alors que 10 l'avaient été pendant le mandat précédent. Ce sont **25 nouveaux jardins (soit 16 hectares)** qui ont été ouverts au public en 2007. **Le jardin d'Eole** aux limites du 18^e et du 19^e arrondissement agrémente un quartier particulièrement déshérité dont la réhabilitation en profondeur est ainsi confortée. Celui des **Batignolles** donne un nouvel horizon au nord-ouest de Paris, première étape dans la création d'un nouveau quartier.

30 hectares d'espaces verts supplémentaires seront réalisés d'ici 2014 parmi lesquels on peut citer :

- Le projet "**Balcon vert**" doit offrir 3 300 m² de jardins suspendus entre les gares du Nord et de l'Est.
- La **ZAC Rungis** sera conçue autour d'un jardin écologique de 5 500 m².
- A la porte de Vanves et à la porte des Lilas, le périphérique se fera oublier,

recouvert par des jardins de 8 300 m² pour l'une et 1,4 ha pour l'autre.

Paris est également embelli par **100 000 arbres d'alignement** qui décoorent et aèrent ses artères. Cette impressionnante richesse, représentant l'équivalent de la distance reliant Lille et Marseille, voit chaque année son entretien modernisé et rendu plus économe.

Les bois de Boulogne et de Vincennes méritent une attention particulière. Compromis réussi entre parc urbain et forêt périurbaine, ils offrent à 16 millions de visiteurs chaque année un exceptionnel cadre de promenade et à toute la métropole deux irremplaçables poumons verts. Pour amplifier ces vocations, la Ville a fixé trois objectifs : réduire la circulation automobile et privilégier les modes de transport doux ; réguler la poursuite d'activités et l'organisation de manifestations ; investir dans la restauration des paysages et particulièrement de la trame d'eau.



2

1 et 2. Jardin des Batignolles, (17^e).

L'eau : préserver et garantir la qualité d'un bien commun

Le service public au service d'une gestion de l'eau plus performante.

Pour garantir aux Parisiens une eau de qualité au meilleur coût et conformément à ses engagements électoraux, le Maire de Paris a décidé le déploiement d'un opérateur public unique, gérant l'ensemble de la chaîne de l'eau sur le territoire parisien, de la production à la distribution.

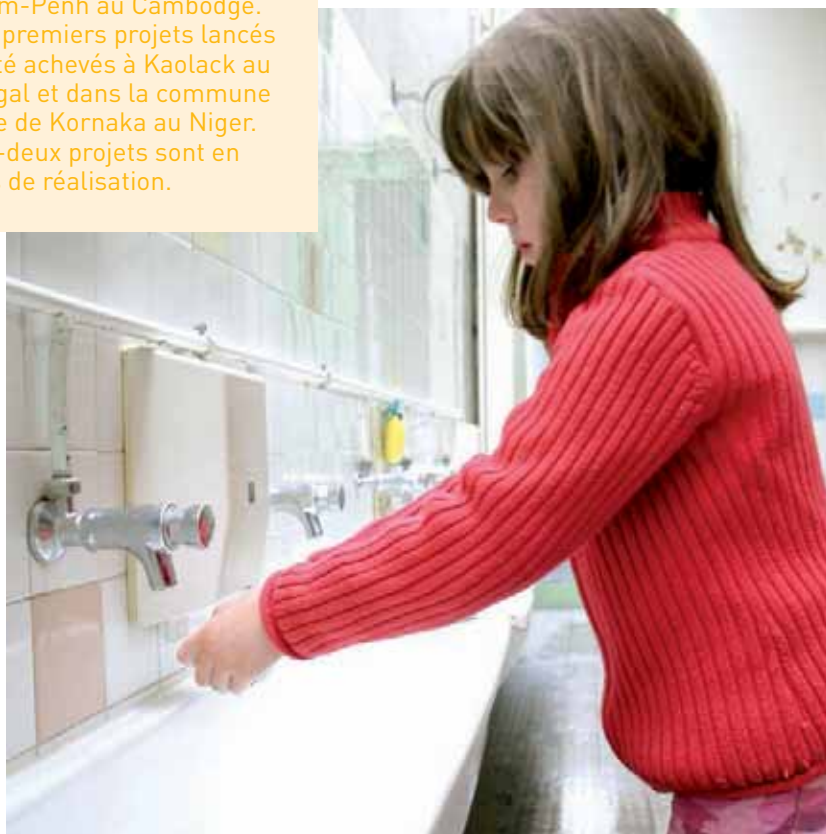
C'est un choix pragmatique qui vise à mettre un terme à la dispersion des responsabilités. Il sera mis en œuvre en 2009 et 2010, à la fin des contrats de délégation liant actuellement la Ville aux deux distributeurs privés, filiales de Suez et Veolia.

Adopter une attitude responsable : économiser l'eau

En rationalisant le nettoyage de la voirie, le fonctionnement des égouts, la Ville a réduit de 40 % ses besoins en eau non potable. L'impact des fuites dans les réseaux d'eau potable a été réduit de 60 % grâce à des réparations plus rapides. Le gaspillage de 23 millions de m³ a ainsi été évité (économie de 55 millions d'euros). En outre, le Plan Local d'Urbanisme incite les constructeurs à mettre en place des dispositifs de réutilisation des eaux pluviales.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Apportant sa contribution aux objectifs humanitaires des Nations Unies, Paris a mis en place en 2006 un fonds annuel de solidarité, doté de 1 million d'Euros, qui a permis de financer des projets d'adduction d'eau et d'assainissement, portés par des ONG et des associations de migrants, en Afrique, en Asie et au Moyen Orient, ainsi qu'une action de coopération décentralisée avec Phnom-Penh au Cambodge. Deux premiers projets lancés ont été achevés à Kaolack au Sénégal et dans la commune rurale de Kornaka au Niger. Vingt-deux projets sont en cours de réalisation.



Centre de loisirs Servan (11^e).



Campagne d'affichage pour la propreté de Paris.

Promouvoir l'eau du robinet

200 fois moins chère que l'eau en bouteille et évitant la multiplication d'emballages nuisibles à notre environnement, l'eau du robinet, dont la qualité est avérée, présente beaucoup d'avantages pour les individus comme pour la collectivité.

Garantir le droit à l'eau pour tous
Depuis 2006, la municipalité a intégré les aides aux factures d'eau dans le Fonds de solidarité logement, qui intervient pour les ménages les plus démunis.

Préserver le patrimoine de l'eau
Grâce aux efforts de réduction des rejets d'eaux et de modernisation des égouts la qualité des eaux de Seine et des canaux progresse régulièrement. Le bassin de la Villette (19^e) a retrouvé une qualité d'eau de

haut niveau autorisant les sports nautiques.

La propreté et la gestion des déchets

Ville singulièrement dense, visitée et animée, Paris réclame des efforts soutenus pour demeurer propre. Quotidiennement, 7 000 agents dont 5 000 éboueurs municipaux travaillent à son nettoyage. Depuis 2001, 500 éboueurs et 150 conducteurs supplémentaires ont été engagés pour compléter les effectifs et moderniser les dispositifs. Cet investissement ne trouve pas d'équivalent parmi les grandes capitales européennes.

Régulièrement mesurée par sondage, la perception des Parisiens de la propreté des rues s'améliore, mais



3



4

3. Agent d'entretien et de la propreté.

4. Inspecteurs de sécurité chargés de verbaliser les infractions d'insalubrité sur la voie publique.

les évolutions ne sont ni assez nettes ni assez rapides. L'insatisfaction est plus marquée dans les arrondissements périphériques de la capitale. **Nous avons identifié trois orientations prioritaires : nettoyer plus, encourager les comportements civiques et mieux répondre aux perceptions locales.**

Pour permettre le recentrage des équipes de nettoyage sur leur mission première, la propreté de l'espace public, **la Ville propose une redistribution du travail au sein du service public de la propreté.** Dès 2009, la collecte des déchets sera progressivement déléguée à des opérateurs du secteur privé dans plusieurs arrondissements.

La propreté : l'affaire de tous. Si la municipalité joue un rôle déterminant, chacun, par ses comportements quotidiens, peut contribuer à l'amélioration de la situation. Des **campagnes de sensibilisation** conduites à travers Paris ou déclinées dans les arrondissements viseront à encourager un plus grand respect de l'espace public.

Agir localement. L'organisation du nettoyage de l'espace public doit être dictée par les caractéristiques des rues ou des sites à entretenir, lesquelles peuvent évoluer rapidement. Au contact direct des habitants, les maires d'arrondissement ont une bonne appréhension de ces questions. Conforter leur influence dans l'organisation et le déroulement des prestations de propreté et affermir la coordination des services municipaux permettra d'accroître l'efficacité des dispositifs donc la qualité de notre environnement.



Tri sélectif.

? Recycler c'est toujours innover

Depuis janvier 2008, des conteneurs permettant le **stockage des tubes néons et des lampes** (toutes les lampes sauf les ampoules à filament qui ne se recyclent pas) ont été mis à disposition sur 3 sites ouverts au public (la déchetterie Poterne des Peupliers - 13^e, l'espace Propreté Vincent Auriol - 13^e, et l'espace Propreté Pasteur - 15^e).

Cette expérience est le fruit d'un **partenariat entre la Ville de Paris et Recylum** et présente des résultats encourageants puisqu'un des conteneurs est déjà rempli. **Cette collecte des lampes pourrait être étendue à d'autres sites.**

Nous envisageons par ailleurs de participer au développement dans la capitale du système de reprise "1 pour 1" qui permet au consommateur de ramener son produit usagé là où il en achète un neuf.

ASSURER

la protection de tous

A Paris, la mission générale de sécurité incombe au Préfet de police. La Ville de Paris contribue à la réalisation de cette mission en participant, chaque année à l'alimentation du budget spécial de la Préfecture de police et de la Brigade des sapeurs pompiers de Paris. Le montant de cette contribution a atteint en 2008, la somme de 266,51 millions d'euros ; depuis 2001, cette participation municipale a augmenté de 42%.

Par ailleurs, la Ville de Paris n'a cessé, ces dernières années de s'investir toujours davantage pour assurer la tranquillité des Parisiens, notamment en prévenant les faits de nature à troubler la tranquillité publique, en protégeant les personnes et les biens ; en aidant et en assistant les personnes en difficulté ; en luttant efficacement contre les incivilités. Par ailleurs, conformément aux nouvelles dispositions législatives et réglementaires, le Maire de Paris a souhaité redéfinir les contrats de sécurité. Ainsi, **le contrat parisien de sécurité et les 20 contrats de sécurité d'arrondissement** devront cibler leurs actions sur les territoires les plus difficiles et sur ceux où la délinquance des mineurs est la plus forte.

La sécurisation des "points écoles"

Les services municipaux assurent la surveillance de près de 232 "points

écoles" sur les 700 que compte la Ville de Paris. Pour sa part, la Préfecture de police sécurise les 50 points les plus dangereux de la capitale. Le recrutement continu d'agents vacataires a permis d'assurer, quatre fois par jour, la surveillance des traversées de rues par les élèves des écoles élémentaires concernées. Il est prévu, au cours de la mandature actuelle, de porter le nombre des points d'école surveillés par la Mairie de Paris de 232 à 500.

Les correspondants de nuit

A partir de 2004, les 100 postes de correspondants de nuit prévus dans le contrat de mandature ont été créés.

Ces médiateurs sociaux règlent les petits conflits de voisinage, assurent une "veille sociale" (suivi des personnes les plus fragiles) ainsi qu'une "veille technique" (état quotidien du quartier). Les premiers dispositifs ont été mis en place dans certains quartiers sensibles de la capitale : Bas-Belleville, Château Rouge-



Correspondants de nuit.



Sortie d'école.



Le contrat local de sécurité

Le CLS (contrat local de sécurité), qui représente la base du partenariat avec la préfecture de police et le procureur de la République, a été décliné dans les 20 arrondissements de Paris.

Aujourd'hui nous essayons de cibler l'action des contrats de sécurité et de la politique partenariale qui en découle sur les territoires les plus problématiques conformément à ce que prévoit les nouveaux textes législatifs et réglementaires.

C'est ainsi que cinq cellules de veille opérationnelle, qui regroupent les différents partenaires de terrain (police, justice, mairie d'arrondissement, bailleurs, associations,...), ont été créées dans certains quartiers sensibles de la Capitale.

Goutte d'Or, Olympiades ; et en 2007, trois nouvelles équipes se sont installées, au cours de l'été, dans les 12^e, 14^e et 20^e arrondissements. Au cours de l'été 2008, le secteur d'intervention de l'équipe du Bas-Belleville (19^e arrondissement), première équipe mise en place en 2004, a été étendu côté 20^e arrondissement sur le quartier Piat/Faucheur/Envièrges.

Le contrat de mandature de 2008 de l'équipe municipale prévoit la mise en place de **6 nouvelles équipes et la création de 100 nouveaux postes de correspondants de nuit d'ici à 2014.**

L'aide aux victimes

En partenariat avec la Préfecture de police et le Parquet de Paris, plusieurs dispositifs de nature à aider les victimes d'infractions pénales ont été mis en place.

12 réseaux d'aide aux victimes d'infractions pénales regroupent l'ensemble des professionnels qui interviennent dans le parcours de la victime.

En septembre 2007, la Ville de Paris a créé le **service d'aide aux victimes d'infractions pénales (SAVIP)**. Ce service, implanté dans le 12^e arrondissement, les aide dans toutes leurs démarches administratives auprès



Agents de la sécurité à vélo.

des services publics (état civil, Police, services sociaux, etc.) ou privés (banques, assureurs, serruriers, etc.).

La lutte contre les incivilités

Dans ce cadre, **les inspecteurs de sécurité de la DPP effectuent de nombreuses opérations de verbalisation.**

Ils interviennent dans de nombreux domaines, principalement lorsqu'il s'agit d'hygiène et de salubrité (conteneurs, nuisances canines,...) mais aussi lorsqu'il s'agit de lutter contre les occupations abusives dans les espaces verts ou sur la voie publique.

PROMOUVOIR LA SANTE

pour tous les Parisiens

Etre en bonne santé au sens le plus large du terme est un objectif pour chacun d'entre nous et beaucoup d'actions que mène la municipalité, notamment en faveur du logement, de l'emploi, de la diminution de la pollution, ou encore de la promotion du sport peuvent y contribuer. Par ailleurs des actions plus spécifiques ont été développées afin de réduire les inégalités de santé entre les différentes catégories socio-professionnelles qui vivent à Paris et afin de promouvoir des démarches de prévention. Nous veillons également à faire reculer les disparités entre les arrondissements et les quartiers.

Une mobilisation particulière pour la santé des plus jeunes

En 2007, Paris a reçu le prix de la santé de l'enfant attribué par Impact Médecin. Ce prix consacre l'effort important fait en faveur de la médecine scolaire : la création de 11 postes de médecins titulaires en 2007 a permis d'avoir sur le terrain 54 médecins actifs qui de la grande section de maternelle au CM2 assurent le bilan de grande section, le suivi des enfants signalés par les enseignants et la scolarisation des enfants en situation de handicap. Afin de lutter contre l'obésité in-

fantile, problème majeur de santé publique, un programme d'éducation nutritionnelle et de lutte contre la sédentarité a été mis en place dans une quarantaine d'écoles volontaires et depuis 2004, près de 12 000 enfants avec leurs parents en ont déjà bénéficié.

Un effort important pour un meilleur accès aux soins grâce à la rénovation des centres de santé municipaux.

Le centre de santé de la rue Marcadet a été rénové entièrement, le centre de santé Bobillot a rejoint le centre de la rue Charles-Moureu qui offre maintenant à la population des consultations et un plateau radiologique de haut niveau. Le centre Edison bénéficie de travaux de réno-

LE SAVIEZ-VOUS ?

130 défibrillateurs automatiques ont été installés en décembre 2007 par Ville dans les 20 mairies d'arrondissement, 70 équipements sportifs et 20 équipements culturels. Ce matériel simple utilisable par tout le monde en suivant les indications, associé au massage cardiaque et à l'appel du 15 peut sauver des vies en cas d'arrêt cardiaque brutal.

vation et de l'installation de fauteuils dentaires. Enfin l'ensemble des centres de santé municipaux est désormais informatisé, ce qui permet la transmission directe des feuilles de soins à la caisse d'assurance maladie et la prise en compte des mutuelles.



La lutte contre les addictions (alcool, tabac, drogues...) est une priorité de santé publique pour la Ville de Paris.



Distribution gratuite de préservatifs.

1 et 2. Campagne d'affichage de l'association AIDES, soutenue par la Mairie.



1

2

Des actions de prévention pour tous avec :

- la mise en place en 2008 du dépistage de plusieurs cancers : cancer du colon qui concerne les hommes et les femmes de 50 à 74 ans. Il s'ajoute aux campagnes de dépistage du cancer du sein par l'ADECA 75 qui invitent toutes les femmes entre 50 et 74 ans à passer tous les deux ans une mammographie gratuite.

Par ailleurs depuis 10 ans, les structures de santé de la ville se mobilisent pour favoriser le dépistage gratuit des cancers de la peau en partenariat avec le syndicat des dermato-vénérologues le 15 mai. En 2008 près de **4 000 Parisiens ont pu bénéficier de ce dépistage.**

- la lutte contre le sida et les IST : la Ville fait porter un effort particulier sur la prévention, à travers la distribution de préservatifs masculins (500 000 préservatifs distribués gratuitement tous les ans) mais aussi par une meilleure connaissance du préservatif féminin : en mobilisant 10 créateurs de mode qui ont dessiné gratuitement pour la ville le packaging de ces pré-

servatifs, la Ville a distribué lors de la Saint-Valentin, au festival Solidays et au cours de Paris Plages en 2007 et 2008, près de 20 000 préservatifs féminins. Paris sera, début 2009, la première ville française à disposer d'un centre de dépistage anonyme et rapide, où les résultats seront communiqués immédiatement au lieu d'être attendus près d'une semaine.

- la prévention des toxicomanies et des conduites à risques : le 15 novembre 2007 a été signé par le maire et le préfet de police la charte "Fêtez clairs" élaborée avec les établissements de nuit, salles de concert et organisateurs de soirée pour promouvoir des comportements sans risques dans les lieux festifs de la capitale. 12 établissements sont aujourd'hui rentrés dans ce processus. Le 30 novembre 2007, un grand colloque à l'Hôtel de Ville a réuni tous les partenaires associatifs et institutionnels qui travaillent à la lutte contre les toxicomanies, qu'il s'agisse de l'alcool, du tabac ou des drogues illicites.

Un engagement dans la durée pour la recherche médicale

En 2007, 4 nouvelles bourses de recherche ont été allouées pour 4 ans à de jeunes équipes ce qui porte l'effort de la Ville à 1,250 million d'euros et bénéficient à 18 équipes. Ce dispositif maintenant pérenne - puisque les premières bourses attribuées en 2004 arrivent à échéance - a permis de soutenir 5 nouvelles équipes en 2008. L'Institut du Cerveau et de la Moelle épinière, dont la première pierre a été posée le 18 juin 2008 sur le site de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, a vocation à être un centre mondial de la recherche sur les maladies neurologiques.

? Hôpital Necker

Le 11 août 2008 le Conseil d'Etat a annulé l'ordonnance du Tribunal administratif de Paris qui suspendait les permis de démolir et les permis de construire relatifs au projet de restructuration de l'hôpital Necker.

Dès le 25 août, de nouveaux permis ont été délivrés par le maire de Paris. Ce projet particulièrement ambitieux et porteur d'espoir pour les enfants malades et leurs familles va enfin voir le jour. Au centre de Paris cet hôpital sera doté des équipements les plus sophistiqués et d'une organisation particulièrement moderne ce qui en fera une référence mondiale pour la recherche et les soins délivrés en pédiatrie.

UNE NOUVELLE ECHELLE : Paris métropole

De nombreux enjeux (urbanisme, déplacements, culture, voirie, etc.) ne peuvent se concevoir et encore moins se résoudre à la seule échelle parisienne. La vie des citoyens n'est plus uniquement déterminée par des frontières administratives ou politiques et Paris dialogue, depuis 2001, avec les collectivités voisines sur des sujets concrets et développe une culture de la coopération qui n'existait pas auparavant. En lançant cette année le projet Paris métropole, la Ville change radicalement d'échelle et s'implique dans la construction commune d'un avenir métropolitain. A titre non seulement d'exemples mais de symboles, deux faits illustrent cette dynamique : l'extension de Velib' aux communes voisines de Paris, et la création d'un syndicat intercommunal pour la mise en place d'Autolib'.

Dynamique de la coopération

Dans un très grand nombre de domaines, la Ville de Paris s'associe avec ses voisins pour enrichir des projets visant à améliorer la vie quotidienne des habitants.

- **Paris et Saint-Ouen** vont construire ensemble, sur un espace de plus de 100 ha appelé les Docks de Saint-Ouen, plus de 1 100 logements (dont 60 % seront sociaux), des équipements publics et des espaces de loisirs.

- **Avec la Région Ile-de-France**, Paris est en train de recouvrir des portions du boulevard périphérique, afin de gagner du terrain pour construire des équipements et des logements. Les travaux de recouvrement sont terminés Porte des Lilas et Porte de Vanves, l'aménagement des dalles est en cours. Concernant le secteur compris entre la Porte de Champerret et la Porte des Ternes, les études se poursuivent. La couverture du périphérique permet de réduire les nuisances pour les riverains mais également de faciliter les liens entre Paris et les communes limitrophes.

- **Paris et la communauté d'agglomération de Plaine Commune** (qui regroupe les villes d'Aubervilliers, Epinay-sur-Seine, L'Île-Saint-Denis, La Courneuve, Pierrefitte, Saint-Denis, Stains, Villeta- neuse) co-construisent un nouveau quartier dans le secteur de la Gare des Mines, au croisement de Paris, Saint-Denis et Aubervilliers.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Ville de Paris a signé des protocoles de coopération ou déclarations de partenariat avec **12 communes** (dont 4 des Hauts-de-Seine, 5 de Seine-Saint-Denis et 3 du Val-de-Marne) et **1 communauté d'agglomération** (Plaine Commune).

Elle a également signé **2 conférences interdépartementales**, avec le Val-de-Marne et la Seine-Saint-Denis, ainsi qu'un protocole de coopération avec une association de collectivités (la Conférence Territoriale de la Vallée scientifique de la Bièvre).

Au menu : logements, bureaux, commerces, crèche, groupe scolaire et terrain de sport.

- **Les habitants des villes d'Arcueil et de Cachan** ainsi que les usagers du RER B et de l'A6 bénéficieront avant la fin de l'année de l'illumination de l'ouvrage d'art qui supporte l'aqueduc de la Vanne, élément patrimonial remarquable et propriété de Paris. Cette mise en valeur lumineuse est réalisée par la communauté d'agglomération du Val-de-Bièvre avec la participation financière de la Ville.

- **Paris soutient le projet d'extension de la passerelle du Cambodge** reliant la Cité internationale universitaire à la ville de Gentilly en passant au-dessus du périphérique.



"Les Docks de Saint-Ouen".



Vue aérienne des "Docks de Saint-Ouen".
©Vianney Prouvost - Sodédât93.

De la conférence métropolitaine au syndicat d'étude

Depuis 1967 et la création des départements de la petite couronne, les élus de l'agglomération n'avaient plus de lieu pour se rencontrer et débattre de l'avenir de leur territoire. C'est justement l'objectif principal de la conférence métropolitaine, à laquelle participe également le Conseil régional.

Depuis 2006, **la conférence métropolitaine a travaillé sur les déplacements, le logement et l'habitat, l'emploi et le développement économique et l'avenir de la gouver-**

nance métropolitaine. C'est donc un espace de réflexion sur l'avenir de notre métropole et l'amélioration du quotidien de ses habitants.

Le 25 juin dernier, la conférence a lancé les Assises de la Métropole : 600 élus et acteurs économiques et sociaux de toute l'agglomération se sont réunis et ont décidé de créer un syndicat mixte d'étude. Celui-ci aura pour mission de définir des partenariats possibles en matière de développement économique, d'emploi, de logement, de déplacement et de culture, de réfléchir aux possibilités d'assurer la solidarité financière et à l'évolution de la gouvernance du cœur de la métropole.

LA NOUVELLE DONNE DES

le libre choix au cœur de notre démarche

Nous avons eu, entre 2001 et 2008, une priorité : multiplier les transports alternatifs à la voiture individuelle polluante.

L'urgence sanitaire était celle de la pollution atmosphérique. Les premiers résultats sont là, avec la **baïsse de 20 % de la circulation automobile depuis 2001**, celle de **32 % des émissions d'oxyde d'azote** et de **9 % des rejets de dioxyde de carbone, gaz à effet de serre responsable du réchauffement climatique**. Cette évolution est certes encourageante mais il faut évidemment amplifier le mouvement.

Des autobus plus nombreux, plus réguliers, plus rapides.

- **Aménagement** de 60 kilomètres de couloirs de bus.

- **Services de soirée et du dimanche renforcés** : 2/3 des lignes de bus parisiens circulent désormais le dimanche (contre la moitié auparavant), et la moitié des lignes en soirée (contre 1/3 auparavant).

- **Nouvelle ligne** (64) créée entre place d'Italie (13^e) et Gambetta (20^e).

- **Mise en service de Noctilien** qui a doublé l'offre de bus de nuit.

- **Création de 3 lignes de quartier** : Traverses de Charonne (20^e), Bièvre Montsouris (13^e-14^e), Ney-Flandre (18^e-19^e).

Au total, **l'offre d'autobus a augmenté de 15 %** et la mise en place du **ticket T+** en juillet 2007 permet désormais de faire des correspondances bus-bus ou bus-tram pendant 1 h 30.



Tramway près du stade Charléty (13^e).

Davantage de métros et des horaires plus adaptés.

C'est évidemment une des attentes majeures des usagers : un métro plus fréquent, plus sécurisé et plus propre.

Des progrès ont été faits en liaison avec le STIF et la RATP mais il faudra aller plus loin encore.

- **La fréquence des métros a été augmentée** sur les lignes 11, 13, 3, 2 et 7, et bientôt 9.

- **Le service a été prolongé jusqu'à 2 h 15 les vendredis soirs, samedis soirs et veilles de fêtes.**

- **La ligne 13 du métro, saturée aux heures de pointe, devra être désengorgée**, ce qui implique d'en dédoubler la portion la plus critique : cela passe par la prolongation de la ligne 14 jusqu'à la mairie de Saint-Ouen, via la porte de Clichy, projet prioritaire auquel la Ville participera mais



Le tramway

- **Le tramway des Maréchaux** a été mis en service en décembre 2006 entre le pont du Garigliano (15^e) et la porte d'Ivry (13^e). Plus de 25 millions de personnes l'ont utilisé en 1 an. Il transporte désormais 100 000 voyageurs par jour, deux fois plus que l'ancien bus PC, il permet de nombreuses correspondances avec métros et bus (60 % des voyageurs vont en banlieue ou en viennent) et est entièrement accessible aux personnes handicapées. Le long du Tramway, les Maréchaux, qui étaient une autoroute urbaine, sont devenus un boulevard urbain plus agréable à vivre.

- **Il sera prolongé d'ici 2012 au moins jusqu'à la Porte de la Chapelle (18^e), et, si l'Etat contribue au projet, jusqu'à la Porte d'Asnières (17^e).**

- Nous avons aidé financièrement (8 M€) au **prolongement du tramway T2** d'Issy-les-Moulineaux jusqu'à la Porte de Versailles, pour le relier au T3 des Maréchaux en 2010.

- La Ville s'est engagée à participer au financement du **tramway Saint-Denis-Epinay Villetaneuse** dans le cadre de sa prolongation jusqu'à une Gare Eole à Evangile, pour laquelle les études se poursuivent.

DEPLACEMENTS :

qui exige un engagement préalable et substantiel de l'Etat.

- **La ligne 14 a été prolongée jusqu'à Olympiades** (13^e), la ligne 13 vers le nord à Asnières-Gennevilliers.

Le Vélib' a été mis en place en juillet 2007. En un an, 27 millions d'utilisations et plus de 200 000 abonnés ont été recensés.

Voguéo, navette fluviale sur la Seine, permet aussi aux Franciliens depuis juin 2008 de relier Maisons-Alfort à la gare d'Austerlitz (avec des escales à Ivry, Bercy et bibliothèque François Mitterrand). Inauguré en juin 2008, ce dispositif restitue à la Seine sa dimension de lien entre les communes de l'agglomération parisienne, tout en contribuant à la diversité des modes de transports alternatifs à la voiture individuelle polluante.



1. Vélib' - Quai du Louvre (1^{er}).

2. Voguéo, navette fluviale accessible avec les mêmes abonnements que bus et métros.

Mieux insérer le deux-roues motorisés.

De nombreux Parisiens ont choisi de circuler à Paris en deux-roues motorisés. Ce développement a amené la municipalité à prendre en compte leurs besoins spécifiques et à essayer de les concilier au mieux avec ceux des autres usagers de la rue parisienne (piétons, cyclistes et voitures). Pour cela, nous avons signé une Charte du deux-roues motorisés avec les associations de motards, pour mieux garantir leur sécurité et faciliter leur cohabitation avec les autres usagers de la route. De plus, sur l'ensemble de la mandature, près de **23 000 places de stationnement auront été créées pour les vélos et deux-roues motorisés.**

Une subvention accordée pour l'achat d'un deux-roues électrique sera mise en place avant la fin 2008, pour développer le parc de 2 roues propres et non bruyants.

Une offre de taxis accrue

Trouver un taxi à Paris est souvent difficile, en particulier en soirée. Il faut savoir que ce n'est pas la Mairie qui est responsable du nombre de taxis en circulation mais le préfet de Police, qui dépend du Gouvernement. Nous avons réussi à faire en sorte que **700 licences supplémentaires** soient



? Adapter le stationnement à la diversité des besoins

Priorité au stationnement résidentiel.

De nombreux Parisiens, parmi ceux qui ont une voiture, sont prêts à ne pas l'utiliser tous les jours. Mais ils ne peuvent le faire que s'ils peuvent garer leur voiture à un tarif raisonnable. C'est pourquoi nous avons pris les mesures suivantes :

- **baisse de 80 % du tarif résidentiel sur voirie** (0,5 € par jour) dès 2002,
- tout renouvellement de concession de parkings publics s'accompagne désormais de **tarifs moins chers pour les résidents et les véhicules propres**,
- 22 000 places de parking vacantes dans les immeubles gérés par la Ville ont été mises à disposition des riverains à un tarif préférentiel,
- lancement de deux nouveaux projets de construction de parkings : Frémicourt (200 places dans le 15^e) et Cardinet (600 places dans le 17^e).

accordées depuis 2003, que les tarifs soient modifiés pour renforcer le trafic aux heures de pointe et **qu'un numéro d'appel unique des bornes de taxis soit opérationnel.** Il convient de poursuivre les efforts pour répondre correctement aux besoins, en concertation avec les représentants de la profession.

La municipalité a proposé qu'une voie soit réservée aux taxis entre les aéroports et Paris.

Promouvoir l'autopartage et mettre en œuvre Autolib'

Parce que nous pensons qu'il s'agit d'un moyen original et pratique de se déplacer dans Paris, nous avons créé un label "autopartage Ville de Paris" pour soutenir les initiatives privées. Des tarifs préférentiels sont également accordés dans les parcs de stationnement de la Ville.

DEVELOPPER LA DIVERSITE et le dynamisme des commerces à Paris



Marché d'Aligre (12^e).

LE SAVIEZ-VOUS ?

Deux nouveaux marchés ont été créés en 2007/2008 : l'un dans Paris Rive Gauche (13^e), l'autre dans le quartier Georges Brassens (15^e).

Avec 61 778 commerces, Paris reste une "place forte" de ce secteur. Dans un contexte national de déréglementation, la Ville de Paris veille à protéger la diversité et l'indépendance de ses commerces qui font la richesse de sa métropole : commerces de proximité, commerces au rayonnement régional et commerces reconnus au niveau international (grands magasins).

Soutenir la diversité du commerce de proximité pour préserver l'identité des quartiers de Paris

Adopté en juin 2006, le PLU vise à permettre, sur 260 km de rues commerçantes, la protection des commerces et artisanats qui ne pourront être transformés en logements ou lieux de stockage.

Le tribunal administratif en 2007 a donné suite à la demande du préfet d'annuler la mesure de protection des rez-de-chaussée commerciaux et artisanaux. La Ville a fait appel de

cette décision du tribunal administratif car ces dispositions introduites dans le PLU sont très novatrices, approuvées par les Parisiens et soutenues par la Chambre de Métiers pour protéger les activités commerciales et artisanales de proximité de la spéculation immobilière.

La Ville de Paris a confié une mission à la SEMAEST (société d'économie mixte de la Ville de Paris) consistant à racheter des fonds de commerce ou des locaux commerciaux pour y réimplanter les commerces de proximité. Au terme de 4 années d'action sur six quartiers prioritaires, la SEMAEST avait acquis au 31 décembre 2007 : 14 000 m², soit 121 locaux commerciaux maîtrisés (251 si l'on y ajoute les locaux sous protocole d'accord).

Cette action sera amplifiée entre 2008 et 2014 avec 5 nouveaux quartiers concernés par l'action de la SEMAEST, dont le Quartier latin pour la sauvegarde des commerces culturels.

Enfin, la Ville de Paris intervient dans le cadre des commissions départementales d'équipement commercial pour faciliter ou au contraire contrain-



Une protection particulière visée à protéger les commerces de bouche sur **21 km** de rues de marchés



Une boulangerie
rue Mouffetard (5^e).

dre l'arrivée des enseignes commerciales. Un schéma de développement commercial spécifique aux Champs-Élysées a été élaboré pour préserver l'originalité de cette célèbre avenue.

Rénover et améliorer le fonctionnement des marchés alimentaires

6 nouveaux marchés alimentaires ont été créés depuis 2001. Tous les arrondissements de la capitale en sont désormais pourvus. Deux nouveaux marchés ont été créés en 2007/2008 : l'un dans Paris Rive Gauche (13^e), l'autre dans le quartier Georges Brassens (15^e). Il y a aujourd'hui, à Paris, **70 marchés découverts alimentaires**. Ces deux nouveaux marchés ont une tenue d'après-midi répondant ainsi à un réel besoin de

la clientèle Parisienne en touchant la population active de leur secteur.

La Ville de Paris poursuivra durant ce mandat son programme de modernisation des marchés avec l'équipement des marchés en bornes à eaux. Par ailleurs, la Ville engagera la rénovation des marchés alimentaires couverts : après le marché de l'olive dans le 18^e, le marché Secrétan dans le 19^e fera l'objet d'un projet de rénovation.

Mieux informer et conseiller les commerçants et les artisans, améliorer leur quotidien

Lors du précédent mandat, 4 espaces commerce artisanat ont été créés à Paris. Ces espaces dispensent accueil, information et services aux commerçants (cycles de formation, accompagnement à la reprise/transmission, bourse de locaux...).

En 2008, nous élargissons les missions de ces Espaces qui deviennent des relais d'information en matière d'autorisations administratives (permis de construire, terrasses, enseignes, transport et livraison des marchandises).

Un **"guichet unique"** sera mis en place pour les démarches administratives des commerçants relevant de sa compétence.

Un travail sur la politique de livraison en zone urbaine dense sera également poursuivi après l'adoption de la charte des livraisons en 2006.

? Faciliter le quotidien des commerçants

La Ville de Paris poursuit la mise en place de dispositifs de nature à faciliter le quotidien des commerçants.

En 2008, 2 mesures sont particulièrement remarquables : le **lancement d'un nouveau dispositif de garantie** en direction des commerçants pour prendre en considération les problèmes de trésorerie que pourraient rencontrer de petites entreprises pénalisées par le chantier d'extension du tramway, et la **création d'une nouvelle carte au tarif de 175 €/an**, intitulée **"Sésame artisan réparateur"**, qui offre la possibilité d'un stationnement gratuit limité à 2h, accessible aux artisans Parisiens et de la petite couronne.

Cette carte vient en complément de la carte de stationnement pour les commerçants Parisiens, créée en 2006, permettant de stationner au tarif résidentiel (0,5 € par jour) à proximité de son commerce pour son véhicule en nom propre ou les véhicules de société, dans la limite d'un véhicule par commerce.



2

1. Lutte contre la mono-activité des commerces via la SEMAEST : ouverture d'une boutique bio rue Saint-Denis (2^e).

2. Dans une brasserie, boulevard Voltaire (11^e).

UNE BONNE GESTION

aujourd'hui pour mieux garantir notre avenir

Les trois grandes agences de notation internationale se sont penchées sur les comptes de la collectivité parisienne et lui ont décerné la note maximale (AAA), soulignant la qualité de la gestion municipale. Métropole la mieux notée d'Europe avec Vienne, Paris peut emprunter, grâce à cette notation, à des taux préférentiels qui sont source d'économies pour la Ville (4 M€ chaque année soit l'équivalent d'une crèche de 60 berceaux). Maîtriser son budget et son endettement va de pair avec la volonté d'investissement, d'ambition et d'innovation, qui est au cœur de tout projet progressiste.

L'esprit d'entreprise au service d'une gestion innovante de l'endettement et de la trésorerie

Nous avons mené une politique d'endettement et de trésorerie génératrice de fortes économies de frais financiers grâce à des techniques financières utilisées par les grandes entreprises. Dès le début de la mandature, la trésorerie de la Ville a été ramenée quotidiennement à zéro. Paris figure aujourd'hui parmi les communes les moins endettées de France, avec un ratio de dette/recettes réelles de fonctionnement de 32 % contre 191 % à Marseille, 63 % à Bordeaux, et 82 % pour la moyenne nationale des communes de plus de 100 000 habitants.

Trouver de nouvelles recettes

Les concessions de la Ville de Paris ne sont plus bradées mais attribuées à leur juste valeur : les nouveaux ges-

tionnaires de la Croix-Catelan doivent par exemple, verser une redevance d'au moins 2,7 M€ contre 135 000 € dans le contrat précédent, tandis que la redevance sur les hipodromes est passée de 1 M€ en 2000 à 7,5 M€ en 2007 et s'est ac-

compagnée de la restitution à la Ville de 12 hectares qui seront ouverts au public. Des actifs dont Paris n'a pas besoin ont également été vendus : par exemple des actions de la Compagnie nationale du Rhône vendues pour 111 M€.



Une nouvelle Auberge de Jeunesse, bassin de la Villette (19^e).

PARIS,

première destination touristique mondiale

Paris a accueilli, en 2007, 28 millions de visiteurs, dont 18 millions d'étrangers. Notre capitale demeure le leader mondial des foires et salons (Paris et l'Île-de-France rassemblent plus de 600 000 m² d'espaces), mais affronte une rude concurrence. La politique touristique de Paris s'est

donnée comme priorités l'amélioration de l'accueil et la promotion d'un Paris créatif et dynamique, afin de donner envie aux touristes de revenir.

Le tourisme reste le premier employeur Parisien et génère 8 milliards d'euros de retombées économiques annuelles.

Kiosque de l'office de tourisme, place de l'Hôtel de Ville (4^e).



Privilégier, diversifier et professionnaliser les modes d'accueil

Paris présente une des meilleures offres hôtelières du monde : **1 500 établissements et 75 000 chambres**. Pour répondre à l'augmentation de la demande, il est proposé d'augmenter la capacité hôtelière de 10 % d'ici 2020, soit 7 000 chambres supplémentaires. Un effort particulier sera fait à destination de la population touristique jeune : une auberge de jeunesse a été inaugurée sur la bassin de la Villette (250 lits) en juillet 2008, et une seconde suivra en 2010, au sein de la ZAC Pajol (320 lits, plus grande auberge d'Europe, haute qualité environnementale). Il n'y avait pas eu d'inauguration d'auberge de jeunesse depuis 1992. Mais la Ville souhaite aussi promouvoir un accueil différent avec les chambres d'hôtes : une charte "**hôtes qualité Paris**" et une campagne de

sensibilisation des Parisiens seront initiées dès septembre 2008. Enfin, plusieurs événements créés lors de la première mandature ont vocation à s'enrichir et à se pérenniser pour donner une autre image du tourisme à Paris, pour promouvoir les nouvelles formes d'accueil : **la Semaine du tourisme** (qui permet de sensibiliser les Parisiens à l'accueil), **la Chasse au trésor** (15 000 participants en 2008). Un **Pass nuit**, document d'information sur l'ensemble des activités nocturnes à Paris, sera également créé pour faciliter le tourisme nocturne.

Le tourisme d'affaires, un secteur majeur de l'économie de la métropole parisienne

Avec **11 millions de visiteurs** et des retombées économiques estimées à **4,5 milliards d'euros**, Paris avec sa région reste la place forte du tourisme d'affaires. **Porte de Versailles, Paris Villepinte, Porte Maillot...** La Ville de Paris a toujours été aux côtés de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris quand il s'est agi de favoriser les développements des parcs d'exposition. En 2008, avec le regroupement CCIP-UNIBAIL, que la Ville de Paris a salué, nous disposons d'un outil performant pour consolider notre place de leader des foires et salons en développant de nouveaux salons, de nouveaux services, comme les plateformes de services personnalisés à destination des clientèles d'affaire. La Ville de Paris a par ailleurs mis en place l'opération "**Paris capitale de la création**" qui fédère l'ensemble des salons de la mode et de la création.

? Information et accueil touristique

5 points d'information touristique (sites pérennes) et 5 kiosques des ambassadeurs d'accueil (ouverts uniquement pendant l'été) ont été créés (un dernier kiosque inauguré en juillet 2008 à la gare de l'Est), accueillant et renseignant 750 000 visiteurs en 2008. Un 7^e point d'accueil est à l'étude (secteur Trocadéro-Tour Eiffel). Le site Internet de l'Office du tourisme et des congrès de Paris (www.parisinfo.com) informe 7 millions de visiteurs en 2008, dont plus de la moitié d'étrangers, en progression chaque année.

Des guides papiers sont édités en 10 langues (1,3 million d'exemplaires) et certains, comme le guide du Nord Est, inclut désormais les communes limitrophes, pour faire vivre le tourisme à l'échelle de Paris Métropole.

Tourisme et Plan climat

Un schéma de **circulation et de stationnement des autocars de tourisme** sera mis en place et l'utilisation de moyens de transports moins polluants que l'avion seront encouragés pour venir à Paris (train). Un **fonds de compensation des émissions de gaz à effet de serre sera créé et abondé**, sur la base du volontariat, en favorisant des éco-dons des touristes et des entreprises, en partenariat avec les professionnels du tourisme.



PARIS

sur la scène mondiale

Consciente que les enjeux majeurs de l'avenir, qu'ils soient démocratiques, économiques, sociaux, environnementaux, se résoudront dans les villes, par le partage d'expériences et de savoir-faire, Paris a souhaité conforter ses liens avec les grandes métropoles internationales, dans un principe d'égalité et de réciprocité. Elle participe à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement de l'ONU. Enfin, fidèle aux valeurs d'humanisme et de solidarité sur lesquelles s'est bâtie son histoire, notre collectivité entend par ailleurs apporter son aide à celles et ceux qui, partout dans le monde, sont victimes tant des soubresauts de la nature que de la folie des hommes.



La tour Eiffel aux couleurs de l'Europe en 2008.

Paris engagé pour une construction européenne "à portée de villes"

L'Europe est plus que jamais le principal axe de développement de la politique internationale de la Ville de Paris. Les Affaires européennes sont désormais spécifiquement mentionnées, au côté des Relations internationales, dans la Délégation de l'adjoint sectoriel. Paris a pris toute sa place dans la **Saison européenne** et les diverses manifestations de la Présidence française de l'Union européenne et entend, par ailleurs, **agir concrètement pour promouvoir la place des villes dans la construction européenne, en développant dialogue, coopérations et échanges de savoir-faire.**

Paris poursuit ainsi son action de renforcement des échanges d'expériences et de bonnes pratiques avec ses villes partenaires en Europe, **dans un cadre multilatéral, à travers une présence accrue dans les réseaux de villes** (Eurocités, Union des capitales de l'Union européenne) **... et dans un cadre bilatéral.** Ainsi,



Rencontre et signature avec la Fondation Bill Clinton.

après le cinquantenaire du jumelage avec Rome en 2006, Paris a renforcé ses liens avec **Berlin** en 2007, à l'occasion du 20^e anniversaire de la signature de l'accord d'amitié et de coopération entre les deux villes. En 2008, les jeunes Berlinoises et Parisiennes sont au cœur de ces liens. Des projets ont également été menés avec **Madrid et Lisbonne**, dans le domaine culturel et **Vienne**, en matière de coopération administrative. Et demain, des projets avec Varsovie, Budapest et Belgrade.

Afin de **sensibiliser les Parisiens à la construction européenne**, diverses initiatives ont été menées : le **label Paris-Europe**, appel à projets associatifs a été reconduit, un "village européen" a été mis en place le 9 mai, "**Journée de l'Europe**", sur le parvis de l'Hôtel de Ville.

Enfin, une **campagne d'information sur l'inscription des citoyens de l'Union européenne sur les listes électorales** est mise en œuvre, à partir de l'automne 2008, dans la perspective du renouvellement du Parlement européen en 2009.



? Solidarité internationale

Cette solidarité s'exprime aussi par la mobilisation de la Ville de Paris, depuis 2002, contre **le fléau du SIDA en Afrique**. (2,5 M d'euros en 2008). Cette **initiative de prévention et de formation** a permis l'ouverture de plusieurs centres de dépistage, de centres d'appels téléphoniques anonymes et gratuits, des campagnes d'éducation sanitaire ainsi que la distribution d'anti-rétroviraux pour les femmes enceintes, ou de lait maternel afin d'éviter la transmission du VIH aux nourrissons.

Au final, depuis 2002, ce sont **plus de 11,5 M€ que la Ville de Paris a consacrés à cette action**. Cette solidarité de Paris permet de déclencher d'autres types d'appuis et de tripler, en moyenne, les financements effectifs. Une convention a été signée en septembre 2007 entre la Ville de Paris et la **Fondation Clinton**, et des discussions sont en cours pour que la Fondation Bill et Melinda Gates s'implique dans ce dispositif.

Paris, ville solidaire et responsable

Notre collectivité a également fait de la solidarité internationale une de ses priorités et développe des coopérations avec les pays émergents ou en développement.

Cette solidarité se manifeste tout d'abord **dans le domaine de l'urgence humanitaire**. Paris a ainsi soutenu, par une subvention exceptionnelle de 50 000 €, les ONG françaises qui sont intervenues cette année en Birmanie, à la suite du passage du cyclone Nargis, puis du tremblement de terre au Sichuan, en Chine.

Paris s'emploie à favoriser le dialogue au Proche-Orient et a souhaité, en 2008, marquer le 60^e anniversaire de l'Etat d'Israël, par un lien fort avec diverses villes israéliennes : Tel Aviv, avec l'aménagement de la place de Paris ; Jérusalem, avec le don d'une fontaine parisienne ; Haïfa, avec la présentation d'une exposition commune de deux photographes, un Israélien et un Palestinien.

Dans le même temps, la grande manifestation culturelle "la Palestine à Paris" a permis de découvrir des aspects encore méconnus de la création culturelle contemporaine palestinienne.

Parallèlement, le dispositif d'appel à projet "**solidarité internationale**

dans le domaine de l'eau", issu de la loi "Oudin-Santini", a été reconduit en 2008 pour un montant de 1 M€. Il permet à des ONG et associations parisiennes d'engager et de **financer des projets relatifs à l'eau et à l'assainissement dans les pays du Sud**. De plus, Paris a lancé en 2008 la 3^e édition du "**Label Paris Co-développement Sud**", appel à projet doté de 100 000 €, pour les projets des associations de solidarité internationale et d'intégration. Il permet de valoriser la diversité culturelle de Paris et de promouvoir l'engagement associatif en faveur des pays défavorisés.

Enfin Paris poursuit en 2008 ses **coopérations techniques** avec les métropoles des rives Sud et Est de la Méditerranée (Alger, Casablanca, Rabat, Tunis, Amman, Beyrouth, Tel-Aviv, Bethléem), d'Afrique francophone (Antananarivo), d'Asie (Phnom Penh).

Paris considère les problématiques environnementales comme un élément majeur d'échanges et de coopération internationale.

A l'automne 2007 le **programme "Un Parisien, un arbre"** a lancé un appel à financement en faveur de la plantation de 2 millions d'arbres, pour le reboisement de Madagascar, d'Haïti et du Cameroun, en lien avec l'AIMF (Association internationale des maires francophones) et l'ONF (Office national des forêts).



Ouverture du CGLU au Palais des Congrès (17^e) - mai 2004.



“Cités et Gouvernements Locaux Unis”

En 4 ans, l'organisation mondiale “**Cités et Gouvernements Locaux Unis**” (CGLU) créée à Paris en 2004, et qui **représente plus de la moitié des habitants de la planète**, a rempli son rôle de porte-parole et de représentant des villes auprès des instances internationales.

Réélu président en octobre 2007 pour un nouveau mandat de 3 ans, le Maire de Paris a rappelé l'ambition de **contribuer, à l'échelon local, à la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement**, définis par les Nations Unies.

Dans le droit fil des engagements de Paris, **CGLU est également un soutien de l'initiative « Alliance des Civilisations », pour la paix au Proche Orient**, lancée par l'ancien président portugais Jorge Sampaio, à la demande du Secrétaire Général des Nations Unies.

Paris mise sur le transfert de compétences et l'échange d'expériences avec les villes du monde entier

- **En Amérique du Nord** : coopération avec **Chicago** en matière administrative (échange de fonctionnaires), ainsi qu'avec **Toronto** dans les domaines de la jeunesse, et du logement social.

- **En Amérique latine** : poursuite de la coopération avec Rio de Janeiro dans le domaine de l'urbanisme ; réflexion commune avec **Mexico** sur les transports urbains ainsi qu'avec **Buenos Aires** en matière culturelle et d'environnement.

- **En Asie** : confirmation de la participation commune de Paris, de la Région Ile-de-France et de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris à l'**Exposition universelle**

“**Shanghai 2010**”, et la présentation de leurs réalisations en matière de développement durable. Paris fête également en 2008 le cinquantenaire de son pacte d'amitié et de coopération avec **Kyoto**.

- **Paris renforce aussi son engagement dans l'espace francophone.** A l'occasion du **400^e anniversaire de la fondation de Québec**, Paris a offert

à Québec une mise en lumière de son Hôtel de Ville, et dédié à la ville de Samuel de Champlain l'ouverture du feu d'artifice du 14 juillet. **L'Association internationale des maires francophones (AIMF), présidée par le Maire de Paris**, a étendu son rayonnement et ses potentialités d'actions en signant, en mai 2008, une convention avec l'Organisation des villes arabes (OVA).



Enfin libre ! Pendant plus de 6 ans, Paris est restée mobilisée pour la libération d'Ingrid Betancourt. La fin de son calvaire est une joie immense et nous incite à poursuivre nos efforts en faveur de la libération des otages du monde entier.



Réunion du bureau exécutif du CGLU (cités et gouvernements locaux unis).

Paris s'engage pour la défense des libertés partout dans le monde

La citoyenneté d'Honneur de la Ville de Paris a été décernée en 2008 à deux infatigables combattants de la liberté, du respect de la personne humaine : **le Dalai Lama**, pour son combat pacifique de plus de cinquante ans en faveur des droits du peuple tibétain, et l'écrivain bangladaise **Taslima Nasreen** pour son courage dans la dénonciation des exactions commises, dans les pays islamiques, envers les minorités non musulmanes, ainsi qu'envers les femmes.

Le nom de **Lounès Matoub** a par ailleurs été donné à une rue de Paris, afin de rappeler le combat pour la défense de la culture amazighe du poète et chanteur kabyle assassiné il y a dix ans.



Parvis de l'Hôtel de Ville (4^e) : nouveau panneau de soutien à tous les otages, depuis l'été 2008.

Paris est une cité reconnaissante,

qui sait ce qu'elle doit à ceux qui ont contribué à construire les valeurs qui sont les siennes, et qui font d'elle, partout dans le monde, **un symbole de la liberté**. Paris est une ville de mémoire, qui se souvient des moments de douleur, où la coalition de la haine et de l'indifférence rendait possible l'abjection.

Dans toutes les écoles de Paris d'où des enfants ont été arrachés, pour la seule raison qu'ils étaient juifs, avant d'être déportés vers les camps d'extermination, des plaques viennent le rappeler à tous les écoliers.

Paris inscrit aussi dans sa trame **le souvenir de ceux qui ont fait son honneur et sa fierté**. Depuis 2001, le Conseil de Paris a donné à des lieux de notre capitale les noms d'hommes et de femmes à qui la Ville lumière doit une part de son éclat.

Les dernières personnalités que nous avons choisi d'honorer sont **Edwige Feuillère**, grande dame de l'art dramatique français, **René Char**, qui a tant mérité de la langue française, **Marie Trintignant**, ce grand talent assassiné, le **général Pâris de La Bollardière**, haute figure de la France libre, **Raoul Wallenberg**, ce Juste parmi les nations qui sut risquer sa vie pour sauver celle de victimes désarmées de la haine, **Lounès Matoub**, ce grand poète de la liberté.

Une plaque a été apposée sur le pont Saint-Michel, en **hommage aux victimes du massacre du 17 octobre 1961**, précipitées dans la Seine pour avoir manifesté en faveur de l'indépendance algérienne. Chaque année, le maire vient, au nom des valeurs de Paris, s'incliner devant leur mémoire.

De même, **sur les lieux de la mort de Brahim Bouaram**, tué le 1^{er} mai 1995 par le racisme et la haine, l'hommage de la Ville de Paris vient rappeler, chaque 1^{er} mai, qu'il est des idées et des mots qui tuent.

Paris qui se souvient, c'est aussi une ville qui, comme autant de jalons dans le temps, **célèbre les grandes dates de son histoire**. Chaque année, le 25 août, nous commémorons ainsi la Libération de notre capitale, et le souvenir du peuple de Paris qui honora ses martyrs en remportant cette ultime victoire contre l'oppression nazie.



L'équipe municipale :

Anne Hidalgo, 1^{er} adjointe, chargée de l'urbanisme et de l'architecture - **Denis Baupin**, chargé du développement durable, de l'environnement et du plan climat - **Yamina Benguigui**, chargée des droits de l'homme et de la lutte contre les discriminations - **Pascale Boistard**, chargée de l'intégration et des étrangers non communautaires - **Hamou Bouakkaz**, chargé de la démocratie locale et de la vie associative - **Jean-Bernard Bros**, chargé du tourisme et des nouveaux médias locaux - **Colombe Brossel**, chargée du patrimoine - **Liliane Cappelle**, chargée des seniors et du lien intergénérationnel - **Pascal Cherki**, chargé de la vie scolaire et de la réussite éducative - **Lyne Cohen-Solal**, chargée du commerce, de l'artisanat, des professions indépendantes et des métiers d'art - **François Dagnaud**, chargé de l'organisation et du fonctionnement du Conseil de Paris, de la propreté et du traitement des déchets - **Seybah Dagoma**, chargée de l'économie sociale et solidaire - **Véronique Dubarry**, chargée des personnes en situation de handicap - **Myriam El Khomri**, chargée de la protection de l'enfance et de la prévention spécialisée - **Maité Errecart**, chargée des ressources humaines, de l'administration générale et des relations avec les mairies d'arrondissement - **Bernard Gaudillère**, chargé du budget, des finances et du suivi des sociétés d'économie mixte - **Fabienne Giboudeaux**, chargée des espaces verts - **Christophe Girard**, chargé de la culture - **Didier Guillot**, chargé de la vie étudiante - **Bruno Julliard**, chargé de la jeunesse - **Fatima Lalem**, chargée de l'égalité femme / homme - **Jean-Marie Le Guen**, chargé de la santé publique et des relations avec l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris - **Anne Le Strat**, chargée de l'eau, de l'assainissement et de la gestion des canaux - **Annick Lepetit**, chargée des déplacements, des transports et de l'espace public - **Jean-Yves Mano**, chargé du logement - **Pierre Mansat**, chargé de "Paris métropole" et des relations avec les collectivités territoriales d'Ile-de-France - **Jean-Louis Missika**, chargé de l'innovation, de la recherche et des universités - **Camille Montacié**, chargée des marchés, du bureau des temps et de l'accueil des usagers - **Christophe Najdovski**, chargé de la petite enfance - **Georges Sarre**, chargé de la sécurité et de la prévention - **Christian Sautter**, chargé de l'emploi, du développement économique et de l'attractivité internationale - **Pierre Schapira**, chargé des relations internationales, des affaires européennes et de la francophonie - **Gisèle Stievenard**, chargée de la politique de la ville et de l'engagement solidaire - **Olga Trostiansky**, chargée de la solidarité, de la famille et de la lutte contre l'exclusion - **Catherine Vieu-Charier**, chargée de la mémoire et du monde combattant - **Jean Vuillermoz**, chargé du sport

TRIBUNES DES GROUPES

du Conseil de Paris

TRANSPARENCE ET DIALOGUE : LES CLEFS DU PARIS DE DEMAIN

Chaque année, dans les 20 arrondissements, les comptes-rendus de mandat du Maire et de son équipe sont un symbole de l'engagement pris de nourrir régulièrement le débat démocratique ouvert en 2001 avec les Parisiens. Et ce document est le support indispensable à la transparence et au dialogue que nous souhaitons. Transparence d'abord, car nous voulons vous rendre des comptes sur ce qui a été réalisé par l'équipe municipale au cours de l'année écoulée. Dialogue ensuite car notre action doit pouvoir s'enrichir, voire s'infléchir grâce à ces moments d'échanges.

Bien sûr, ce débat doit porter sur nos priorités et d'abord, en faveur du logement. Nous ferons plus de logements (40 000) car il en va de l'harmonie de la capitale que chacun puisse y trouver sa place. Nous avons également fait du pari sur l'intelligence - la recherche et donc l'emploi - un objectif prioritaire de cette nouvelle mandature, pour accompagner le mouvement de "Paris, ville monde". Et préparer le Paris de demain, c'est aussi pouvoir partager ces innovations en permettant à chacun l'accès aux nouvelles technologies.

Mais notre débat doit aussi pouvoir porter sur tous ces équipements de proximité (sportifs, sociaux, culturels etc.) qui font la richesse et la qualité de vie dans nos quartiers.

La confiance que les Parisien(ne)s nous ont de nouveau témoignée en mars dernier, les élus socialistes, radicaux de gauche et apparentés s'attacheront à en rester digne, à votre écoute, pour que Paris reste une ville accueillante, diverse et solidaire.

Jean-Pierre CAFFET
président du groupe Socialiste,
radical de gauche et apparentés.

D'INQUIETANTS DEBUTS

Sortis renforcés des élections municipales de mars 2008, le Maire et sa majorité entament une seconde mandature. Mais au sein du Conseil de Paris, les rapports de force ont changé : les socialistes qui n'avaient pas de majorité sans les écologistes, peuvent désormais s'en passer.

Ainsi, début juillet, ils ont, contre notre avis et face à une Droite atomisée, imposé plusieurs décisions contestables et contestées. Ce fut tout d'abord la privatisation de la collecte des ordures ménagères dans plusieurs arrondissements. C'est d'autant plus regrettable que Bertrand Delanoë avait fait lors de sa campagne électorale des déclarations en faveur du renforcement des services publics. Dans la foulée, il fait passer une délibération qui permet de lancer une pseudo-concertation sur la construction de tours dans des quartiers périphériques en rejetant au passage notre demande de référendum sur le sujet. Craignant certainement d'avoir du mal à convaincre les 63 % de Parisiens qui, lors de l'enquête sur le PLU, se déclaraient opposés à la construction de nouveaux immeubles de grande hauteur.

Face à ce virage libéral, les éluEs Verts ne baissent pas les bras : le Maire Verts du 2^e refuse la privatisation de la collecte, nous demandons le respect des promesses électorales (à commencer par l'extension sans tarder du tramway jusqu'à la Porte d'Asnières), nous agissons lors du passage de la flamme olympique, nous initions le vœu faisant d'Hu Jia, dissident chinois, un citoyen d'honneur de Paris...

Les éluEs du groupe les Verts.

FINANCES DE LA VILLE : LES NUAGES S'AMONCELLENT...

En effet, le Maire de Paris ne crée toujours pas les conditions de la transparence, il n'y a aucune information ni indicateurs fiables et indépendants mis à la disposition des Parisiens sur le travail accompli et les projets en cours de réalisation. Pourtant, des audits ciblés sur le logement, la petite enfance ou la propreté à Paris, intéresseraient sûrement tous les Parisiens concernés.

Ne sont-ils pas d'ailleurs en droit de connaître enfin la réalité de la gestion de leur ville alors que l'on compte depuis cet été plus de 800 chantiers de voirie dans Paris pénalisant de nouveau la circulation, la tranquillité des Parisiens et le développement économique de nos quartiers.

Dois-je aussi rappeler que le septennat de M. Delanoë de 2001 à 2008 a vu les dépenses de fonctionnement exploser de plus de 30 % avec le recrutement de 6 000 agents, mais pour quelle amélioration réelle sur le terrain du service public municipal ?

J'ai dénoncé dernièrement le manque d'ambition municipale sur le dossier stratégique de l'Enseignement supérieur et de la recherche. Un milliard d'euros d'investissements dans ce secteur a été bruyamment annoncé par M. Delanoë dès sa réélection, mais qui demeure à ce jour sans aucune programmation budgétaire. La manne inespérée des droits de mutation liée à la spéculation immobilière finirait-elle par se tarir ?

L'explication réside sûrement dans l'annonce d'une prochaine hausse des impôts locaux, mais dont on ignore encore le niveau d'augmentation. Quelle légèreté de mettre ainsi les Parisiens devant le fait accompli. M. Delanoë ancre décidément la municipalité dans une évolution inquiétante de son train de vie, sans qu'aucun gage de performance et donc d'évaluation ne soit apporté au contribuable Parisien.

Jean-François LAMOUR
président du groupe Union pour une majorité
de progrès à Paris et apparentés.

PARIS POUR TOUS

En mars dernier, les Parisiens ont fait le choix de la gauche. Engagés au sein de l'équipe municipale, les élus communistes sont mobilisés pour faire de Paris une ville solidaire, une ville pour tous.

Cela suppose d'accomplir un effort considérable en faveur du logement social. Au cours de la précédente mandature, nous avons produit 30 000 nouveaux logements sociaux. Dans les 6 ans qui viennent, ce chiffre s'élèvera à 40 000. Les élus communistes veilleront à ce que ces logements aillent en priorité à ceux qui en ont le plus besoin. Ils se battront aussi pour que l'habitat social soit réparti sur l'ensemble du territoire parisien, notamment dans les quartiers qui en sont aujourd'hui dépourvus. Paris n'a pas vocation à abriter des Petits Neuilly !

Cela suppose également de faire reculer le chômage et la précarité qui minent la vie de milliers de Parisiens. En juin dernier, nous avons, par exemple, tiré la sonnette d'alarme sur les conditions de travail particulièrement difficiles des salariés du Vélib. Nous avons obtenu que la Ville s'engage à faire respecter le droit de ces employés.

Cela suppose enfin de renforcer la place des services publics. Dans les mois qui viennent, notre combat en faveur d'un service public de l'eau - combat mené depuis de très nombreuses années par les élus communistes - aboutira enfin par sa mise en place effective. Logement, emploi, services publics : autant de combats que nous souhaitons mener avec l'ensemble des Parisiennes et des Parisiens.

Ian BROSSAT
président du groupe Communiste.

LE GROUPE MRC SOUTIENT LA POLITIQUE DE LA MUNICIPALITÉ

Le Groupe MRC se félicite de la poursuite de la politique municipale mise en œuvre depuis 2001. Logement, transports, services publics, éducation sont parmi les priorités que nous entendons défendre au cours de cette nouvelle mandature.

En matière de logement, nous nous félicitons de l'action en faveur du rééquilibrage du pourcentage des logements sociaux dans les arrondissements. C'est primordial pour nous qui sommes attachés au développement de la mixité sociale et générationnelle dans les arrondissements. Compte tenu du coût de l'immobilier et de l'extension limitée des surfaces habitables à Paris nous ne sommes pas opposés au projet de construction d'immeubles de 15 étages mais nous pensons que le problème du logement comme des transports ou de l'emploi doit être abordé dans le cadre plus large de la Région Ile-de-France et d'un futur "Paris-Métropole" auquel nous sommes favorables.

Autre priorité, les transports avec notamment l'extension programmée du tramway, dont nous soutenons le prolongement jusqu'à la porte d'Asnières. Nous soutenons aussi l'amélioration du service des taxis et le développement des voitures en libre-service sans oublier l'amélioration de la sécurité pour les piétons et les deux-roues.

Le Groupe MRC souhaite également que la nouvelle mandature marque une politique forte de la municipalité en faveur des services publics (accueil de la petite-enfance, développement des services aux personnes âgées, poursuite de la politique éducative conduite depuis 2001 et notamment des activités péri-scolaires dans un contexte marqué par les suppressions de poste dans l'Education nationale décidées par le gouvernement).

Marinette BACHE
présidente du groupe du Mouvement
républicain et citoyen.

SERVIR LE PRÉSENT DE PARIS POUR CONSTRUIRE SON DEVENIR

C'est en intégrant la problématique du Grand Paris, en liaison avec notre ministre Christian BLANC, que les élus du groupe Centre et Indépendants de la Mairie de Paris élaborent leurs réflexions et votent les délibérations qui améliorent la vie quotidienne des Parisiens. Le développement économique, le transport, l'environnement... devront se traduire par de grands projets lisibles. Le logement, qui ne peut être uniquement l'application de la loi SRU, devra aussi offrir à toutes les catégories de Parisiens la possibilité de se loger y compris dans de grandes tours modernes qui devront s'intégrer de grands projets architecturaux.

Le quotidien des Parisiens doit s'améliorer ! C'est ce souci permanent qui anime les élus de notre groupe : que ce soit par exemple la sécurité sur le marché Saint-Quentin (10^e), ou quand nous proposons pour le Champs de Mars (7^e), afin de pouvoir assurer aux familles, aux touristes et à tous les utilisateurs de ce superbe espace vert la tranquillité auquel chacun à droit d'un jour le clôturer.

Notre souci sera de rechercher l'efficacité dans la prise de décisions : quand nous proposons d'intégrer le traitement du handicap mental dans l'élaboration de construction d'immeubles de la ville pour le troisième âge, nous jouons pleinement notre rôle d'opposition constructive. Tout cela concourra au bien-être et à la solidarité entre Parisiens.

Yves POZZO DI BORGO
président du groupe Nouveau centre et indépendants



LES COMPTES-RENDUS PUBLICS DE MANDAT

par date

SEPTEMBRE

- **Lundi 15 septembre : 10^e**
Mairie du 10^e - 18h45
72, rue du Fbg-Saint-Martin,
métro Château d'eau
- **Lundi 22 septembre : 8^e**
Gymnase Roquépine - 18h45
16, rue Roquépine, métro Miromesnil
- **Mercredi 24 septembre : 3^e**
Mairie du 3^e - 18h45
2, rue Eugène-Spüller,
métro Arts et Métiers
- **Mardi 30 septembre : 7^e**
Gymnase des Invalides - 18h45
rue Paul-et-Jean-Lerolle,
métro Invalides

OCTOBRE

- **Lundi 6 octobre : 12^e**
Espace Reuilly - 18h45
21, rue Hénard, métro Montgallet
- **Mardi 21 octobre : 6^e**
Gymnase Littré - 18h45
87, rue de Vaugirard,
métro Saint-Placide
- **Lundi 27 octobre : 15^e**
Gymnase des Cévennes - 18h45
11, rue de la Montagne-d'Aulas,
métro Lourmel

NOVEMBRE

- **Mardi 25 novembre : 5^e**
Gymnase des Patriarches - 18h45
6, place Bernard-Halpern,
métro Censier-Daubenton
- **Mercredi 26 novembre : 18^e**
Mairie du 18^e - 18h45
1, place Jules-Joffrin, métro Jules Joffrin

DECEMBRE

- **Mercredi 3 décembre : 2^e**
Salle Jean-Dame - 18h45
17, rue Léopold-Bellan, métro Sentier
- **Jeudi 4 décembre : 17^e arr.**
Gymnase Biancotto - 18h45
6, avenue de la Porte de Clichy,
métro Porte de Clichy
- **Lundi 8 décembre : 13^e**
Mairie du 13^e - 18h45
1, place d'Italie, métro Place d'Italie
- **Jeudi 11 décembre : 19^e**
Gymnase Jean-Jaurès - 18h45
87, avenue Jean-Jaurès,
métro Laumière
- **Mercredi 17 décembre : 14^e**
Gymnase Mouchotte - 18h45
31, rue du Commandant-Mouchotte,
métro Montparnasse-Bienvenue
- **Jeudi 18 décembre : 4^e**
Mairie du 4^e - 18h45
2, place Baudoyer, métro Saint-Paul

JANVIER

- **Mercredi 14 janvier : 16^e**
Gymnase des Bauches - 18h45
14, rue des Bauches, métro Ranelagh
- **Jeudi 15 janvier : 1^{er}**
Gymnase Berlioux - 18h45
La Rotonde, niveau -3, métro Les Halles
- **Lundi 26 janvier : 11^e**
Salle Olympe-de-Gouges - 18h45
15, rue Merlin, métro Père Lachaise
- **Mercredi 28 janvier : 20^e**
Mairie du 20^e - 18h45
6, place Gambetta, métro Gambetta
- **Jeudi 29 janvier : 9^e**
Mairie du 9^e - 18h45
6, rue Drouot,
métro Richelieu-Drouot

LES COMPTES-RENDUS PUBLICS DE MANDAT

par arrondissement

- **Paris 1^{er} - jeudi 15 janvier**
Gymnase Berlioux - 18h45
La Rotonde, niveau -3, métro Les Halles
- **Paris 2^e - mercredi 3 décembre**
Salle Jean-Dame - 18h45
17, rue Léopold-Bellan, métro Sentier
- **Paris 3^e - mercredi 24 septembre**
Mairie du 3^e - 18h45
2, rue Eugène-Spüller, métro Arts et Métiers
- **Paris 4^e - jeudi 18 décembre**
Mairie du 4^e - 18h45
2, place Baudoyer, métro Saint-Paul
- **Paris 5^e - mardi 25 novembre**
Gymnase des Patriarches - 18h45
6, place Bernard-Halpern, métro Censier-Daubenton
- **Paris 6^e - mardi 21 octobre**
Gymnase Littré - 18h45
87, rue de Vaugirard, métro Saint-Placide
- **Paris 7^e - mardi 30 septembre**
Gymnase des Invalides - 18h45
rue Paul-et-Jean-Lerolle, métro Invalides
- **Paris 8^e - lundi 22 septembre**
Gymnase Roquépine - 18h45
16, rue Roquépine, métro Miromesnil
- **Paris 9^e - jeudi 29 janvier**
Mairie du 9^e - 18h45
6, rue Drouot, métro Richelieu-Drouot
- **Paris 10^e - lundi 15 septembre**
Mairie du 10^e - 18h45
72, rue du Fbg-Saint-Martin, métro Château d'eau
- **Paris 11^e - lundi 26 janvier**
Salle Olympe-de-Gouges - 18h45
15, rue Merlin, métro Père Lachaise
- **Paris 12^e - lundi 6 octobre**
Espace Reuilly - 18h45
21, rue Hénard, métro Montgallet
- **Paris 13^e - lundi 8 décembre**
Mairie du 13^e - 18h45
1, place d'Italie, métro Place d'Italie
- **Paris 14^e - mercredi 17 décembre**
Gymnase Mouchotte - 18h45
31, rue du Commandant-Mouchotte, métro Montparnasse-Bienvenüe
- **Paris 15^e - lundi 27 octobre**
Gymnase des Cévennes - 18h45
11, rue de la Montagne-d'Aulas, métro Lourmel
- **Paris 16^e - mercredi 14 janvier**
Gymnase des Bauches - 18h45
14, rue des Bauches, métro Ranelagh
- **Paris 17^e - jeudi 4 décembre**
Gymnase Biancotto - 18h45
6, avenue de la Porte de Clichy, métro Porte de Clichy
- **Paris 18^e - mercredi 26 novembre**
Mairie du 18^e - 18h45
1, place Jules-Joffrin, métro Jules Joffrin
- **Paris 19^e - jeudi 11 décembre**
Gymnase Jean-Jaurès - 18h45
87, avenue Jean-Jaurès, métro Laumière
- **Paris 20^e - mercredi 28 janvier**
Mairie du 20^e - 18h45
6, place Gambetta, métro Gambetta